



Ministère  
**Culture**

**ARCHIVES  
NATIONALES**

# Rapport d'activité 2017

# Les Archives nationales en bref

Les dates clés

Les chiffres clés

## 1 - Les grands dossiers des Archives nationales en 2017

1-1 Les chantiers structurels des Archives nationales

1-2 Le lancement du projet scientifique, culturel et éducatif [PSCE] 2017-2020 des Archives nationales

- LE BILAN DU PREMIER PSCE 2013-2016
- LE CONTEXTE DU PSCE 2017-2020
- LES ENJEUX STRATÉGIQUES DES TROIS ANNÉES À VENIR
- ZOOM SUR QUELQUES PARTENARIATS ET CHANTIERS STRUCTURANTS EN 2017

1-3 Le numérique aux Archives nationales

- L'AVANCEMENT DU PROJET ADAMANT EN 2017
- ZOOM SUR DEUX PROJETS NUMÉRIQUES INNOVANTS DES ARCHIVES NATIONALES

1-4 Les Archives nationales s'ouvrent aux usagers

- LE COMITÉ DES USAGERS DES ARCHIVES NATIONALES
- LE TRAVAIL COLLABORATIF AUX ARCHIVES NATIONALES
- ZOOM SUR LES TESTAMENTS DE POILUS
- MIEUX EXPOSER ET OUVRIR LES DONNÉES DES ARCHIVES NATIONALES

## 2 - La collecte et la valorisation scientifique des archives

2-1 La collecte des archives en 2017

- ZOOM SUR QUELQUES ENTRÉES D'ARCHIVES REMARQUABLES

2-2 La valorisation scientifique de quelques fonds d'archives

- LES FONDS DE LA PREMIÈRE ET DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
- LES ARCHIVES POLITIQUES
- LA VALORISATION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE LA JUSTICE
- ARTS PLASTIQUES, THÉÂTRE, CINÉMA ET ARCHIVES : LA RECHERCHE EN ACTE
- LA VALORISATION DES ARCHIVES ENVIRONNEMENTALES

2-3 La numérisation aux Archives nationales en 2017

## 3 - Les publics des Archives nationales

3-1 La politique de développement des publics

3-2 Les expositions

- LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : UN PROJET CITOYEN AUX ARCHIVES NATIONALES
- LA PHOTOGRAPHIE AUX ARCHIVES NATIONALES
- L'EXPOSITION *DESSINER POUR BÂTIR. LE MÉTIER D'ARCHITECTE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE*
- L'EXPOSITION *HIBAKUSHA. DESSINS DES SURVIVANTS D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI*

3-3 L'action pédagogique et artistique

- LES ARCHIVES NATIONALES ENGAGÉES RÉSOLUMENT DANS L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
- L'ACCUEIL DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE
- LES ACTIONS ARTISTIQUES

3-4 Le mécénat

- LA NOUVELLE PLAQUETTE MÉCÉNAT
- LE FONDS DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT IMPÉRIALE

## **4 - L'expertise professionnelle des Archives nationales**

### **4-1 La conservation des archives**

- LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE AMIANTE DANS LES FONDS D'ARCHIVES
- LE PLAN DE SAUVEGARDE ET D'URGENCE

### **4-2 Le patrimoine immobilier des Archives nationales**

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Organigramme**

**Annexe 2 : Axes et programmes du PSCE 2017-2020**

**Annexe 3 : Journées d'étude et colloques**

**Annexe 4 : Conférences et tables rondes**

**Annexe 5 : Prêts aux expositions**

**Annexe 6 : Publications**

**Annexe 7 : Exécution budgétaire**

# Les Archives nationales en bref

## Les dates clés



### Janvier

Traduction en anglais et espagnol du site Internet des Archives nationales

Lancement de l'indexation collaborative des répertoires et des tables du Conseil général des ponts et chaussées (xviii<sup>e</sup> siècle-1965)

### 20 janvier

Dévoilement de la plaque en hommage à René Rémond sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, en présence de la ministre de la Culture et de la Communication Audrey Azoulay

### 21 janvier

Lancement des développements de la plate-forme d'archivage électronique (programme ADAMANT)



### 30 mars

Inauguration, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, de l'exposition *Un art d'État ? Commande publique aux artistes plasticiens (1945-1965)*

### 4 avril

Lancement du Mois de la Photographie, avec Mathieu Pernot aux Archives nationales

### Avril

Validation par le Conseil supérieur des Archives du nouveau projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales (2017-2020)



### 16 mai

Inauguration, sur le site de Paris, de l'exposition *Une expérience du chaos. Destructures, spoliations et sauvetages d'archives, 1879-1945*

### 30 mai

Atelier-concert, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, *Musique et création dans l'univers concentrationnaire nazi*

### 16-18 juin

Tenue, sur le site de Paris, des Journées nationales de l'archéologie : *Le Village de l'archéologie à Paris*

### 21 juillet

Décision portant sur les droits de réutilisation des informations publiques contenues dans les documents produits ou reçus par les Archives nationales



### 6 octobre

Ouverture de l'exposition de Mathias Depardon *Transanatolia*

### 9 octobre

Lancement de l'opération *Aux archives citoyennes !* avec l'accrochage des portraits des femmes scientifiques réalisés par Marie-Hélène Le Ny

### 27 novembre-1<sup>er</sup> décembre

Résidence musicale de l'ensemble *La Tempesta* sur le site de Pierrefitte-sur-Seine

Rencontre autour du *Destin du nouveau Siècle* d'André Campra et semaine de médiation pédagogique



### 8 décembre

Inauguration, sur le site de Pierrefitte -sur-Seine, de l'exposition *Hibakusha, dessins des survivants d'Hiroshima et Nagasaki*

### 9 décembre

Barcamp des Archives nationales

### 9 décembre

Inauguration, sur le site de Paris, de l'exposition *Dessiner pour bâtir. Le métier d'architecte au xvii<sup>e</sup> siècle*

# Les chiffres clés



## Accroissement des fonds

**4,124** kilomètres linéaires  
**5,1 To** d'archives nativement numériques  
de fonds d'archives publiques  
entrés en 2017

**437** mètres linéaires  
de fonds d'archives privées  
entrés en 2017  
soit un total de  
**351** kilomètres linéaires

**52 To** d'archives nativement numériques  
(**197 818 434** fichiers)  
d'archives conservées sur les trois sites



## Conservation des archives

**6 704** mètres linéaires d'archives  
conditionnés ou reconditionnés dans l'année

**705,45** mètres linéaires dépoussiérés

**7 681** pièces restaurées

**143** sceaux traités



## Valorisation scientifique et culturelle

**162 856** visiteurs

**9 634** élèves et étudiants accueillis  
par le service éducatif

**474** professeurs accueillis dans le cadre  
de la formation initiale et continue

**10** expositions organisées

**202** documents d'archives prêtés

**19** colloques et journées d'étude  
organisés ou coorganisés  
par les Archives nationales

**4** colloques ou journées d'étude accueillis  
et soutenus par les Archives nationales

**14** colloques ou journées d'étude  
soutenus par les Archives nationales

**30** conférences et tables rondes dont  
**4** dans le cadre des expositions



## Réseaux sociaux

**16 652** abonnés Facebook  
au 31 décembre 2017

**22 051** abonnés sur Twitter  
au 31 décembre 2017

**18 889** vues des vidéos  
sur Youtube  
pour l'année 2017



## Traitement des fonds et numérisation

97 % des fonds classés aux Archives nationales

Volume des fonds inventoriés pendant l'année

**1639,68** mètres linéaires

**8,220** To de données

**20 460** notices modifiées

**154 895** fichiers/pages numérisés

**47 177** fichiers/images numérisés

**454** fichiers/heures sonores numérisés

**106** fichiers/heures images animées numérisés  
soit un total de

**8 995 006** de ressources numérisées mises en ligne  
(dont **6 895 971** sur Internet)



## Fréquentation des salles de lecture, du portail Internet et de la salle des inventaires virtuelle, recherches et dérogations

**38 823** séances de travail

**16 256** lecteurs inscrits

**141 224** communications

**12 666 661** pages vues pour le site Internet,  
**810 204** visites, **492 215** visiteurs uniques

**5 022 797** pages vues, **538 170** visites,  
**438 303** visiteurs uniques  
pour la salle des inventaires virtuelle

**1 329** dérogations aux règles de communicabilité  
des archives publiques instruites,  
soit **8990** articles

**15 062** recherches par correspondance



## Effectifs et formations, budgets, activité juridique

**482,70** ETP [équivalent temps plein]  
au 31 décembre 2017

**2 877** jours de formation professionnelle,  
**468** agents concernés

**12 988 713** €  
de budget d'investissement et de fonctionnement  
(crédits de paiement)

**37** marchés notifiés  
(dont contrats de cessions intellectuelles),  
**123** conventions passées

**998** heures de formations professionnelles dispensées  
par les Archives nationales

# 1/ Les grands dossiers des Archives nationales en 2017

## 1-1 Les chantiers structurels des Archives nationales



Magasins à Pierrefitte-sur-Seine. © Arch. nat.

**Concernant les chantiers liés à la restructuration du site de Fontainebleau**, une présentation générale à l'ensemble des agents des Archives nationales, le 3 novembre 2017, a permis de mieux appréhender l'ensemble des actions qui sont menées, qu'elles soient de l'ordre de l'accompagnement personnalisé des agents présents sur le site (onze agents ont été reclassés en 2017), ou archivistiques, organisationnelles et techniques.

Ces actions sont menées par l'équipe de restructuration constituée sur le site, qui s'appuie sur deux experts et sur l'ensemble des départements de la direction des Fonds du site de Pierrefitte-sur-Seine. L'enjeu en effet est de réussir l'intégration des 80 kilomètres linéaires conservés sur le site de Fontainebleau dans chaque département concerné dont, au premier chef, le département de la Justice et de l'Intérieur (70 % des fonds).

L'opération de traitement par rayonnement gamma, de dépoussiérage et de reconditionnement des 12,5 kilomètres linéaires de fonds contaminés à la suite de l'inondation survenue en juillet 2015, s'est achevée en juillet 2017. Le transfert de ces fonds, depuis le lieu de stockage après traitement, vers le site de Pierrefitte-sur-Seine a commencé en novembre 2017 et s'achèvera en avril 2018. Enfin, sur les fonds conservés sur le site, les 8 kilomètres linéaires d'archives intermédiaires de l'ex-Anifom [Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer] ont été pris en charge par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre [ONAC-VG].

Un contrôle complet du récolement informatisé des fonds conservés sur le site a été mené au second semestre 2017 : ce sont plus de 70 kilomètres linéaires répartis dans 61 magasins qui ont ainsi été contrôlés. Cette action visait en particulier à identifier et à localiser précisément les fonds, mais également à s'assurer de l'état des conditionnements avant leur déménagement à venir. La deuxième étape, en 2018, consistera à remplacer les conditionnements défectueux et à assurer une protection individuelle des registres.

Autre sujet structurant : l'élaboration en cours du **schéma directeur immobilier sur le site de Paris**, en parallèle du projet de regroupement de plusieurs services de l'administration centrale du ministère de la Culture sur le quadrilatère des Archives nationales (projet CAMUS) à horizon 2021. Un certain nombre de travaux, liés à cette dynamique générale, débuteront en 2018 et se poursuivront en 2019 et 2020, sur la partie Archives nationales : au CARAN, bureaux et locaux pour accueillir le département de l'Archivage électronique et des archives audiovisuelles jusqu'alors implanté sur le site de Fontainebleau et autres rénovations de bureaux ; travaux d'importance au titre des Monuments historiques ; travaux de grande ampleur dans les Grands Dépôts (deuxième et troisième étages du dépôt Louis-Philippe) ; travaux à venir sur les toitures du CARAN.

## 1-2 Lancement du projet scientifique, culturel et éducatif [PSCE] 2017-2020 des Archives nationales

L'année 2017 est celle du lancement du deuxième projet scientifique culturel et éducatif des Archives nationales. Ce projet, validé par le Conseil supérieur des Archives en avril, s'inscrit à la fois dans la continuité d'une démarche qui a fait ses preuves pour accompagner les mutations de l'institution, et dans le renouvellement sur la base d'une évaluation de l'expérience précédente et d'une adaptation aux nouveaux enjeux qui se dessinent. Son élaboration a donc été jalonnée d'animations spécifiques : deux séances ont été organisées à l'attention de l'ensemble des agents pour leur présenter le bilan et les actions les plus emblématiques achevées au cours du premier PSCE ainsi que les nouveaux axes de travail. Des réunions d'ordre méthodologique, avec les responsables de programmes, ont permis de vérifier la faisabilité et le bon démarrage des nouvelles actions.



Travaux sur le site de Paris. © Arch. nat./pôle image



## LE BILAN DU PREMIER PSCE 2013-2016

Le bilan a été essentiel pour ajuster la construction du nouveau PSCE. L'édition 2013-2016 donnait corps à la refondation des Archives nationales, autour de l'implantation à Pierrefitte-sur-Seine et de l'ouverture à de nouveaux publics. La médiation culturelle et artistique y trouvait un nouveau souffle, facilité par la richesse de l'offre en Seine-Saint-Denis ainsi que par la prégnance des arts à l'université Paris 8, devenue un de nos partenaires cardinaux. Il mettait également l'accent sur l'archivage électronique arrimé au programme interministériel VITAM et sur la valorisation de notre patrimoine numérique. Il structurerait les objectifs de

constitution, de sauvegarde et de connaissance du patrimoine archivistique autour d'une programmation scientifique par axes, programmes et actions thématiques (6 axes, 61 programmes et 234 actions avec près de 200 partenaires) qui a fait l'objet d'un pilotage précis et d'un achèvement à plus de 80 % fin 2016. Il s'appuyait sur des partenariats scientifiques - avec des organismes d'enseignement supérieur et de recherche - élargis au-delà de la sphère institutionnelle du réseau des Archives et animés par une mission créée à cet effet auprès de la direction. Ces partenariats ont notamment permis l'ouverture à de nouvelles disciplines (sociologie, ethnologie et anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, philosophie) ou encore la mise en place de projets hybrides combinant les approches sociales, patrimoniales, mémorielles, artistiques.

## LE CONTEXTE DU PSCE 2017-2020

Il s'inscrit dans un contexte immobilier particulier, en deux volets : les conséquences du sinistre du site de Fontainebleau (mars 2014) et le regroupement de services du ministère de la Culture sur le site du Marais.

Le premier a pour corollaire, à l'horizon 2020, le transfert de l'ensemble des fonds de Fontainebleau sur le site de Pierrefitte-sur-Seine qui sera absorbé grâce à l'équipement en cours de cinquante-deux magasins et la construction d'une extension programmée dès 2019. Les fonds transférés seront rattachés à chacun des départements de la direction des Fonds selon le principe archivistique de provenance.

Le second, sur la base d'un nouveau schéma directeur immobilier pour le site de Paris, va donner lieu à des travaux intégrant la rénovation de magasins ainsi que d'espaces de travail et de bureaux. En parallèle, seront menés d'importants chantiers de fonds, préalables aux transferts des collections. Enfin, la valorisation du patrimoine immobilier remarquable (hôtels princiers de Soubise et de Rohan), engagée depuis 2011 avec l'ouverture des jardins au grand public, se poursuivra avec l'installation des décors de la Chancellerie d'Orléans au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan. Leur ouverture au public est prévue d'ici 2019 avec la redécouverte des salons du premier étage.



© Arch. nat.

## LES ENJEUX STRATÉGIQUES DES TROIS ANNÉES À VENIR

Ce PSCE se présente comme un programme en cinq volets dont le fil rouge concerne la stratégie numérique et le développement des publics.

### LE NUMÉRIQUE, CŒUR DES RÉFLEXIONS ET RÉALISATIONS DE L'INSTITUTION

L'archivage électronique sera le levier de la modernisation de l'institution avec l'objectif d'assurer la continuité de sa mission de service public : la conservation pérenne et l'accès dans le temps des données numériques natives dont le volume est exponentiel. Les Archives nationales mettront en place la plate-forme ADAMANT, intégrée dans le programme interministériel VITAM et dont première version est attendue fin 2018. La plate-forme permettra l'archivage automatisé de systèmes aussi fondamentaux que, par exemple, la production dématérialisée des textes de loi (Système d'Organisation en Ligne des Opérations Normatives ou SOLON) qui en constituera un des premiers chantiers. Elle garantira aussi la pérennisation du « trésor numérique » des Archives nationales (150 millions de fichiers représentant 52 To composés, à 71 %, d'archives audiovisuelles, à 15 %, de photographies et, à 9,5 %, des données structurées ou données issues d'applications de gestion, d'exports de bases et statistiques et, à 3,5 %, de documents bureautiques).

Afin de permettre l'accès et l'exploitation des données, les Archives nationales définiront une offre de services numériques avec la direction informatique (SDSI) du ministère de la Culture. Ainsi, le programme ADAMANT constitue un changement d'échelle : la solution industrialise et élargit l'offre d'accès et de sécurisation à long terme des données numériques. Elle innovera toutes les activités de l'institution, avec l'acculturation des personnels à une chaîne d'archivage intégralement numérique.

En outre, afin de bénéficier de la dynamique créée par la numérisation des archives papier et photographiques, mais également audiovisuelles, qui a permis la mise en ligne de huit millions d'images, il conviendra d'enrichir et de faire évoluer la salle des inventaires virtuelle, en axant particulièrement la réflexion sur les usages : comment faire au mieux participer nos usagers à nos offres numériques, y compris au moyen de nos réseaux sociaux ou par notre collaboration à Wikimedia ?

Un autre chantier prioritaire sera de conduire une politique d'ouverture, d'accès aux données et de réutilisation des ressources numériques, inventaires et archives numérisés, afin de contribuer au « Gouvernement ouvert », auquel la France a adhéré, et aux enjeux de l'open data en lien étroit avec le portail *francearchives.fr.*, mais également de mise en réseau des données *via* le développement du web sémantique autour de nos référentiels, celui des producteurs qui comprend actuellement 14 000 notices, et celui des fonctions, qui reste à construire.

Enfin, le développement des pratiques numériques collaboratives sera favorisé avec les communautés d'internautes, pour des travaux d'indexation et de transcription lancés en 2017 : poursuite de l'indexation collaborative des tables des registres du Conseil général des ponts et chaussées (xviii<sup>e</sup> siècle-1965), constitution d'un référentiel national des notaires français en lien avec les services d'Archives départementales, indexation des décrets de naturalisation de 1887 à 1897, indexation des contrats de mariage de commerçants parisiens entre 1829 à 1934 et, enfin, plate-forme de transcription collaborative des testaments de Poilus qui sera ouverte aux bénévoles le 30 janvier 2018.

#### **UNE NOUVELLE PRATIQUE ARCHIVISTIQUE AU SERVICE DE LA COLLECTE ET DE L'ENRICHISSEMENT DES FONDS.**

Les Archives nationales contribuent à la réflexion actuelle engagée par le Service interministériel des Archives de France à la suite du rapport demandé par la ministre de la Culture à Christine Nougaret et remis à celle-ci le 24 mars 2017, *Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique*. Cette réflexion permettra de mieux cartographier, aux côtés des Missions et services d'archives des ministères, la production des administrations centrales et donc améliorera la qualité et complétude de la collecte, tandis que les quelques chantiers de réévaluation scientifique des fonds intégreront la communauté des usagers pour recueillir leurs avis et commentaires.

#### **LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS AUX ARCHIVES NATIONALES**

La définition de la politique des publics bénéficiera des retours d'expériences. La salle de lecture de Pierrefitte-sur-Seine a augmenté son lectorat de 15 % depuis 2013 pour atteindre 55 000 communications, bénéficiant, entre autres, en 2017, de l'ouverture des derniers fonds de la Seconde Guerre mondiale. À Paris, le lectorat s'est maintenu, mais la meilleure visibilité des centres spécialisés, la mise en place de nouvelles offres (conférences *Retour aux sources*) ou encore l'informatisation de la Bibliothèque historique vont encore conduire à l'accroissement de cette offre. Tous ces chantiers requerront une participation croissante du public, associé notamment *via* le comité des usagers créé en 2017 et sollicité pour le développement des pratiques participatives, y compris numériques. Par ailleurs, il convient de consolider encore l'intégration des Archives nationales au territoire de Seine-Saint-Denis par des actions ciblées. Les dynamiques déjà très actives de politique éducative, artistique et culturelle seront renforcées. Les expositions de 2017 ayant rencontré le succès, *Présumées coupables* notamment, les choix de programmation adoptés ces dernières années seront poursuivis, avec par exemple le cycle mis en place en 2017 « *Aux archives citoyennes !* » : accentuation des dispositifs de médiation numérique particulièrement opérants pour les corpus archivistiques, alternance d'expositions de grand et moyen format, accueil à Pierrefitte-sur-Seine d'expositions artistiques ou mémorielles, complémentarité des expositions à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine avec, pour la première fois en 2018, le déploiement sur les deux sites d'une exposition consacrée à Mai 68.



#### **LES ARCHIVES NATIONALES ET LA RECHERCHE**

La programmation scientifique de la direction des Fonds, qui a bénéficié d'échanges avec nos partenaires, répond mieux aux préoccupations actuelles de la recherche et a gagné en cohérence avec un nombre réduit d'axes, programmes et actions. La coordination s'appuie désormais sur des chefs de programme qui animent les différents chantiers, mieux structurés, de plus grande ampleur et plus transversaux. Elle bénéficie de la capitalisation des expériences précédentes avec l'organisation d'une série d'ateliers méthodologiques associant les équipes des différentes directions, l'élaboration d'outils (fiches projets normalisées, tableaux de suivi).

La direction des Fonds porte ainsi 21 programmes réunis en 4 axes (Voir annexe 2). Cette programmation resserrée met particulièrement en valeur la grande variété des fonds des Archives nationales depuis le haut Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine en favorisant des recherches transversales et diachroniques. Dans ses projets s'affichent systématiquement la volonté d'intégrer les fonds d'archives numériques à l'instar des fonds traditionnels et celle de valoriser les archives au moyen des outils numériques favorisant la recherche et l'appropriation par le public.

De même, se poursuivront de fructueuses collaborations pour le traitement de certains fonds spécifiques et emblématiques : en lien avec les fondations, les associations mémorielles et, surtout, dans le cadre du partenariat avec la Fondation des Sciences politiques, une des priorités des Archives nationales concerne la collecte, le classement et la valorisation des archives des personnalités politiques et de leur entourage,

qui constituent des archives mixtes (publiques/privées) : on mentionnera ainsi les fonds d'archives de Pierre Mendès France, Michel Debré, Raymond Barre, Michel Rocard, Louis Mermaz, Alain Savary, Maurice Grimaud, Philippe Séguin, Simone Veil, Danielle Mitterrand avec la fondation France-Libertés.

De même, parallèlement au projet du Grand équipement documentaire du Campus Condorcet – Cité des humanités et des sciences sociales, auquel les Archives nationales apportent depuis six ans leur expertise technique et scientifique, l'effort sera poursuivi sur les fonds relevant des sciences humaines et sociales : poursuite du traitement du fonds du musée des Arts et Traditions populaires entré en 2012-2013 avec celui des archives de Georges-Henri Rivière, classement des archives collectées ces dernières années de Françoise Héritier, Lucien Febvre, Françoise Dolto, Michelle Perrot ou encore Abdelmalek Sayad.

#### **LA VALORISATION DES EXPERTISES DANS LES MÉTIERS DU PATRIMOINE ET DE LA RESTAURATION**

Ce nouveau PSCE inclut bien évidemment le développement des expertises à l'œuvre aux Archives nationales en matière de traitement matériel des collections, régie, conservation préventive et restauration : étude et mise en œuvre de procédés innovants comme l'irradiation gamma, actions liées au risque amiante dans les archives, achèvement du plan de sauvegarde et d'urgence, plan de prévention contre les inondations sur le site de Paris, ingénierie appliquée aux archives, par exemple dans l'organisation de transferts massifs d'archives.

#### **ZOOM SUR QUELQUES PARTENARIATS ET CHANTIERS STRUCTURANTS EN 2017**

##### **Contribution au Programme d'investissement d'avenir [PIA3]**

*Partenaires de trois labex (Arts-H2H, Fondation des sciences du patrimoine et Hastec) et membre actif de la Comue UPL, les Archives nationales ont contribué aux réflexions relatives aux réformes de la recherche en cours, telle que la constitution d'écoles universitaires de recherche [EUR] qui ont pour ambition d'offrir à chaque site universitaire la possibilité de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de sa recherche et de ses formations. Parmi les trois EUR soutenues, l'une a été retenue : ArTeC (Comue UPL et labex Arts H2H). L'enjeu pour les Archives nationales est de poursuivre la collaboration avec les labex qui ont vocation à se terminer en 2019 ou à être absorbés par ces nouvelles structures.*

##### **Cours d'archivistique en ligne**

*Soucieuses de contribuer, par l'innovation, à la transmission de leurs savoir-faire, les Archives nationales se sont associées au bureau de l'appui à la pédagogie numérique de l'université Paris 8 et au département de la formation scientifique et technique de la direction générale des patrimoines pour produire un cours d'archivistique en ligne. Ce cours sur inscription (small private online classes ou SPOC) s'intègre dans un cursus universitaire (Master ou certificat) et débouche donc sur une validation par l'université Paris 8. Le cours présente en sept modules l'activité « cœur du métier des archives », c'est-à-dire le classement et la description des fonds. Outre les séquences théoriques, les modules proposent des exercices interactifs, des auto-évaluations et donne accès à des parcours de lecture en ligne ou de découverte du web archivistique, à travers les meilleurs sites du réseau des archives francophones. Ainsi la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales devient-elle ici un terrain d'étude et d'apprentissage. Compte tenu de son public large et international, le cours renforcera les liens au sein de la communauté des archives francophones.*

### **1-3 Le numérique aux Archives nationales**

#### **L'AVANCEMENT DU PROJET ADAMANT EN 2017**

2017 a constitué la première année de réalisation du projet ADAMANT, avec le lancement de nombreux travaux de conception de la future plate-forme d'archivage numérique des Archives nationales.

Les développements destinés à réaliser les nouveaux modules du système d'information archivistique [SIA] des Archives nationales, dédiés à l'archivage numérique, ont commencé en début d'année. Le mécanisme de développement en Agile a été mis en place avec succès et de nombreuses fonctionnalités ont déjà été réalisées. Une première opération d'assemblage de ces modules avec le SIA a été menée à l'automne, ce qui a permis la mise en recette d'une première version du SIA dans sa version 3, interfacée avec VITAM.



Séance de travail ADAMANT. © Arch. nat./Marius Roselet

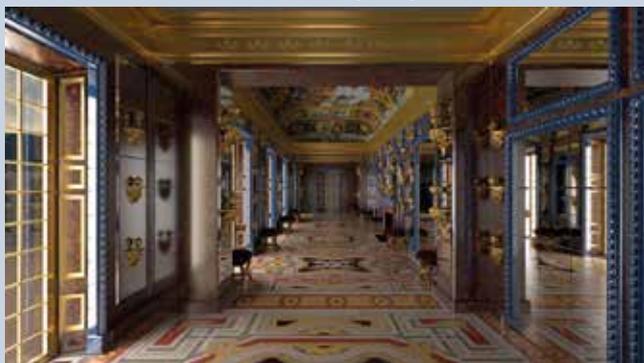
Sur le plan des infrastructures, l'année a été consacrée à définir les principales caractéristiques des éléments d'architecture technique à mettre en œuvre sur le site principal d'hébergement de la plate-forme ; une première commande de matériels a été passée en fin d'année. Des démarches ont par ailleurs été menées pour choisir le deuxième site d'hébergement de la plate-forme, nécessaire pour sécuriser la conservation des données.

Des échanges réguliers se sont poursuivis avec les équipes fonctionnelle et technique du programme VITAM, pour gérer au mieux la prise en compte des besoins métier et intégrer les spécifications liées à l'implémentation de VITAM. L'expression des besoins a été partagée avec les représentants des projets Saphir (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et Archipel (ministère des Armées).

Le département de l'Archivage électronique et des archives audiovisuelles [DAEAA] a organisé des « chantiers numériques » internes aux Archives nationales pour sensibiliser la direction des Fonds au traitement des archives numériques ; 37 séances de travail ont ainsi été réalisées. Ces travaux concrets ont été accueillis avec intérêt par les responsables de fonds.

Enfin, un chef de projet a été recruté pour piloter les questions relatives à la mise en place des flux automatiques d'archivage. Des spécifications ont ainsi été établies pour le projet de flux automatique d'archivage de données depuis l'application SOLON (dématérialisation du *Journal officiel*, Services du Premier ministre). Enfin le chantier de reprise des données a pu être lancé avec le recrutement d'un chef de projet dédié. La cartographie précise des 50 To de données à faire migrer a ainsi été réalisée.

## ZOOM SUR DEUX PROJETS NUMÉRIQUES INNOVANTS DES ARCHIVES NATIONALES VERSPERA ou Versailles en perspective



Restitution en 3D - faite par la promotion 2017 de la licence professionnelle « Métiers du numérique - Patrimoine, visualisation et modélisation 3D » de l'université de Cergy-Pontoise. © B. Hilbert, M. Pothier, N. Rambelomanana, D. Rodriguez, L. Salançon

L'année 2017 a été marquée par deux événements forts pour l'ensemble des partenaires.

D'une part, la mise à disposition du public de l'ensemble des 5 055 premières images numériques des dessins des Archives nationales relatifs au château de Versailles proprement dit dans la banque d'images du Centre de recherche du château de Versailles à partir du 11 décembre 2017

(<http://www.banqueimages.chateauversailles-recherche.fr/>).

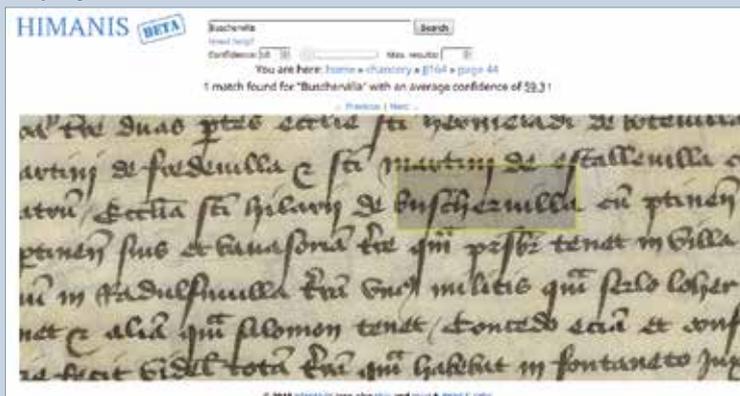
D'autre part, la réalisation de la première restitution en images 3D animées, conçue à partir du logiciel **VERSPERA** (conversion de plans de 2D en 3D) d'ETIS, par un groupe d'étudiants de la première promotion de licence professionnelle « Métiers du numérique-

patrimoine, visualisation et modélisation 3D » de l'université de Cergy-Pontoise. Cette vidéo porte sur une partie des appartements du roi au premier étage de la cour nord du château (salon des Coquilles, salon Ovale et Petite galerie, ou galerie de Mignard), connue uniquement par des plans anciens et dont les aménagements, vers 1684-1692, ont totalement disparu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle est largement diffusée sur Internet et les réseaux sociaux.

Les graines semées en 2013 portent donc désormais leurs fruits : un tiers du corpus global est ainsi accessible et mis en valeur et le logiciel **VERSPERA** a montré tout son potentiel.

Parallèlement, la préparation des deux autres tiers du corpus a continué en 2017 avec la restauration de 117 documents et la réalisation de 191 clichés numériques par les Archives nationales.

## Le projet HIMANIS



Interface expérimentale de consultation des données : mise en surbrillance du terme recherché.  
© Arch. nat.

Le projet **HIMANIS** [**H**istorical **M**anuscripts Indexing for user-controlled Search], mené par la section de paléographie latine de l'Institut de recherche et d'histoire des textes [IRHT] et financé par l'Union européenne, s'est fixé d'ambitieux objectifs, tant technologiques – pouvoir effectuer par ordinateur une reconnaissance des écritures manuscrites anciennes – qu'heuristiques – analyser les formes de l'écriture pour interpréter des phénomènes historiques.

Les Archives nationales ont accepté, dès la fin de l'année 2014, d'être un partenaire associé, en tant que principal gardien du corpus visé

par le projet : les registres de la chancellerie royale française des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles (série JJ). Les membres du projet, à savoir les universités de Valence (Espagne), de Groningue (Pays-Bas) et la société française A2ia, ont réussi à tirer parti de l'intelligence artificielle qui est parvenue progressivement à reconnaître et interpréter les formes, réussissant même à résoudre les abréviations médiévales (fig. 1). Les résultats sont spectaculaires : c'est la première fois que l'on a réussi à interpréter par ordinateur une écriture si ancienne et complexe. Une interface de recherche expérimentale permet d'interroger directement les images en mode plein-texte (fig. 2) et ouvre même la voie à l'annotation participative (fig. 3). La qualité de l'indexation plein-texte est certes encore perfectible, mais les perspectives n'en restent pas moins très prometteuses, tout en interrogeant l'archiviste sur les instruments de recherche de demain. Pour les Archives nationales, la participation à ce projet a permis d'avancer de façon décisive sur le traitement de la série JJ : les registres allant des règnes de Charles V à Louis XI ont été numérisés (soit 119 registres et 50 000 vues qui se sont ajoutées aux 23 500 produites depuis 2006) et l'ensemble des inventaires analytiques, y compris manuscrits, ont été dématérialisés. Se pose à présent pour elles la question de l'intégration des données créées dans le cadre du projet dans leurs propres ressources numériques.

## 1-4 Les Archives nationales s'ouvrent aux usagers

### LE COMITÉ DES USAGERS DES ARCHIVES NATIONALES

Sur le modèle du comité Seconde guerre mondiale mis en place en 2016 pour accompagner l'ouverture des archives de cette période, les Archives nationales ont constitué un comité des usagers qui s'est réuni le 27 avril et le 7 septembre 2017. Composé de 18 membres représentatifs des lecteurs et des internautes utilisant les ressources des Archives nationales, tant à Pierrefitte-sur-Seine qu'à Paris, ce comité est destiné à créer un temps de dialogue pragmatique et d'information mutuelle. Il associe donc généalogistes, enseignants-chercheurs, doctorants, blogueurs et citoyens ayant une pratique soutenue des archives, afin de cerner au mieux l'ensemble des besoins des usagers. Sur les conditions de travail en salle de lecture, l'accès aux instruments de recherche, l'ergonomie de la salle des inventaires virtuelle ou les conditions d'une meilleure formation des publics à la pratique des archives, cette instance fait des propositions et prend connaissance des projets en cours. Les plans de numérisation, les projets collaboratifs, les procédures de déclassification ont ainsi fait l'objet de présentations détaillées et d'échanges constructifs. Ces réunions régulières permettent d'avoir une plus grande conscience des problèmes rencontrés par les usagers et de prendre en considération leurs demandes dans toute la mesure du possible.

### LE TRAVAIL COLLABORATIF AUX ARCHIVES NATIONALES

2017 aura été pour les Archives nationales l'année des projets collaboratifs. Après un rapport prospectif et différents échanges entre équipes conduits en 2016, un blog « Archives nationales participatives » a été ouvert, accessible depuis le site Internet : <http://archivnat.hypotheses.org>. Il permet aux responsables de fonds de proposer aux bénévoles de participer à une meilleure connaissance de certains ensembles archivistiques, en particulier lorsque la numérisation des documents a permis leur mise en ligne dans la salle des inventaires virtuelle.

Ainsi, le projet collaboratif consacré aux registres du Conseil général des ponts et chaussées a-t-il été ouvert par le département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture [DEATA]. Il consiste en un travail de relevé des informations contenues dans les tables de cette institution de 1814 à 1917. Les résultats de ces dépouillements participatifs sont convertis en XML et injectés au fur et à mesure de leur création dans l'instrument de recherche de la salle des inventaires virtuelle. Plus d'une vingtaine de contributeurs, intéressés par l'histoire de l'aménagement du territoire, ont pris en charge des « missions ». De la même manière, le département du Minutier central des notaires de Paris [DMC] a ouvert à l'indexation collaborative ou « crowdsourcing » ses 41 registres numérisés contenant l'enregistrement de 137 711 contrats de mariage de commerçants passés entre 1829 et 1924. Enfin, le département de la Justice et de l'Intérieur [DJI] propose aux internautes indexeurs volontaires les décrets de naturalisation conservés dans les fonds du ministère de la Justice pour les années 1887 à 1897 (1883 à 1886 sont déjà réalisées).



Capture d'écran du blog. © Arch. nat.

Le blog fait aussi la part belle à d'autres initiatives participatives qui nécessitent, de manière plus classique, la présence de bénévoles se déplaçant aux Archives nationales, car les fonds à indexer ne sont pas forcément tous disponibles sous forme d'images numériques à distance. Or ces fonds gagnent à disposer d'une analyse nominative pièce à pièce. Des projets dynamiques ont, là aussi, été lancés, soit directement avec des particuliers, soit grâce à des relais associatifs liés à la généalogie ([famillesparisiennes.org](http://famillesparisiennes.org)/*Geneanet*, La France généalogique pour les inventaires après décès des *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles ou les actes de la famille pour la période 1780-1790 ; lettres de provision

d'offices et répertoires des arrêts criminels du Parlement de Paris pour le département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime [DMAAR].

À chaque fois, ces projets, quoique pour la plupart de longue haleine, trouvent des volontaires efficaces, prêts à contribuer à la pertinence des outils d'accès aux fonds des Archives nationales, leur investissement permettant d'atteindre une finesse de granularité de la description que l'institution ne pourrait assurer seule.



Testament de Poilus. Testament rédigé le 10 août 1914 à Paris par Victor Paul Pacilly, décédé le 3 septembre 1917 à Rampont (Meuse), Mort pour la France. MC/ET/LXIX/1556 © Arch. nat.

### ZOOM SUR LES TESTAMENTS DE POILUS

Les bénévoles ont aussi été invités à identifier et décrire des testaments de guerre de Poilus, afin de nourrir la plate-forme de transcription collaborative qui sera lancée en janvier 2018 dans le cadre d'un projet ambitieux financé par la Fondation des sciences du patrimoine et monté en partenariat entre l'université de Cergy-Pontoise, l'École nationale des chartes (Centre Jean-Mabillon), l'université Paris 8, les Archives nationales et les Archives départementales des Yvelines.

Ce projet se veut particulièrement innovant, car il vise à permettre à des particuliers de transcrire collaborativement des testaments de Poilus, en utilisant un modèle TEI [Text Encoded Initiative] élaboré par les Archives nationales. La plate-forme, fondée sur ce modèle pour l'interface de transcription, a été conçue et développée entre avril 2017 et janvier 2018.

Les testaments ainsi transcrits formeront un corpus extraordinaire que l'usage de la TEI permettra de ré-exploiter sous une forme éditoriale enrichie. Une fois repérés au Minutier central, les premiers testaments de guerre de Poilus ont été numérisés en 2017 après avoir été enrichis de métadonnées substantielles. Le projet fait aussi place aux testaments du même type conservés dans les Yvelines.

Ce projet permet d'associer des bénévoles à un projet à haute valeur scientifique - une édition critique - et mémorielle - la mission du Centenaire l'ayant d'ailleurs labellisé -, tout en permettant aux Archives nationales et à leurs équipes d'entrer de plain-pied et en mode participatif dans le monde des humanités numériques, en mettant en valeur les minutes notariales du <sup>xx</sup>e siècle dont l'accessibilité est encore trop peu connue des publics.

### MIEUX EXPOSER ET OUVRIR LES DONNÉES DES ARCHIVES NATIONALES

L'année 2017 s'est ouverte avec une nouvelle interface pour la salle des inventaires virtuelle [SIV] des Archives nationales. Conforme aux standards du web, elle propose, dès la page d'accueil, une barre d'accès à une recherche simple par mots-clés et facilite la navigation dans les inventaires. Elle met en avant également les archives numérisées dans le parcours de l'utilisateur. Les améliorations complémentaires, réalisées tout au long de l'année 2017, ont essentiellement porté sur le confort d'utilisation (adaptation aux tablettes et mobiles), sur la pertinence des résultats de recherche et leur appropriation par l'utilisateur (listes de résultats plus faciles à utiliser) ainsi que sur la diffusion des données (ouverture d'un entrepôt OAI, exports en pdf et XML, permaliens). À cet égard, un soin particulier a été porté à l'articulation de la SIV avec le portail national [francearchives.fr](http://francearchives.fr) pour une meilleure mise en valeur de nos données. Par ailleurs, dans la perspective de leur réutilisation, des jeux de données ont été identifiés et déposés sur la plate-forme de données ouvertes du ministère de la Culture, [data.culturecommunication.gouv.fr](http://data.culturecommunication.gouv.fr), sous licence ouverte Etalab.

Pour aller plus loin dans les services offerts au public, les Archives nationales ont voulu profiter du changement du régime de la réutilisation des informations publiques introduit par la loi Valter de 2015 et la loi pour une République numérique de 2016. C'est ainsi que la décision du 21 juillet 2017 de la directrice des Archives nationales a instauré **le principe de gratuité pour la réutilisation de documents** réglementairement communicables et libres de droits, une première dans les services d'archives publics en France. Cette ouverture s'accompagne d'une responsabilisation du réutilisateur, à qui revient la charge d'obtenir les autorisations nécessaires en cas de présence de droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers. La décision a été remarquée dans la presse et accueillie avec reconnaissance par les différentes communautés intéressées.

Un pas de plus en direction de l'*open data* a été franchi en fin d'année avec un événement inédit aux Archives nationales, un **barcamp**, organisé toute une journée sur le site de Paris dans les locaux du CARAN. Près de cinquante invités extérieurs ont accepté de participer, le samedi 9 décembre, à cette rencontre interactive, venant d'horizons variés : institutions culturelles, de recherche ou d'enseignement, humanités numériques, open data, entreprises de service du numérique, etc. L'objectif était d'étudier une vingtaine de



Restitution de chaque groupe de travail en fin de journée du Barcamp. © Arch. nat.

jeux de données sélectionnés et mis à disposition, de mesurer leur exploitabilité et d'imaginer de nouveaux usages pour de nouveaux publics peu familiers de l'institution. Neuf ateliers se sont constitués, unissant agents des Archives nationales et invités extérieurs. Cinq groupes ont réfléchi à la qualité des données, leur présentation, leur visualisation. Des accès *via* des interfaces cartographiques, par exemple, ont été proposés. Les quatre autres ateliers se sont attachés à définir de nouveaux services issus de nouveaux usages des données. Service citoyen d'accès aux dossiers de naturalisation ou visite touristique enrichie par des documents géolocalisés, les idées étaient variées ! La volonté d'ouverture des Archives nationales et leur démarche collaborative ont été particulièrement appréciées par les participants.

## 2/ La collecte et la valorisation scientifique des archives

### 2-1 La collecte des archives en 2017

En 2017, ce sont plus de 4,7 kilomètres linéaires de documents sur support traditionnel (papier, photographies ou calques) et 4,7 To de documents électroniques ou audio-visuels qui sont entrés par la voie ordinaire des versements en provenance de la présidence de la République, des ministères et des opérateurs nationaux, ou encore par dons, dépôts et achats pour les archives privées.

#### ZOOM SUR QUELQUES ENTRÉES D'ARCHIVES REMARQUABLES

##### Présidence de la République et services du premier ministre

###### *Collecte du fonds de la Présidence de François Hollande (2012-2017)*

*Menée par le service des archives et de l'information documentaire de la présidence de la République sous le contrôle du Service interministériel des Archives de France, la collecte des archives produites par le chef de l'État et ses différents conseillers au cours du mandat du Président Hollande s'est soldée par la remise de 550 mètres linéaires de documents sur support papier, étroitement complémentaires des 6 To d'archives numériques et audiovisuelles destinés au département de l'Archivage électronique et des archives audiovisuelles [DAEAA]. Sont particulièrement remarquables par leur abondance et leur intérêt les dossiers de notes au président de la République, souvent annotés de sa main, relatifs à la gestion de la situation de crise exceptionnelle consécutive aux attentats de janvier et de novembre 2015.*

*Le transfert vers les Archives nationales des archives « papier » de la Présidence est en cours. Les premiers sous-fonds à avoir rejoint les magasins de Pierrefitte-sur-Seine sont ceux des conseillers sectoriels du président de la République, d'une part, pour le sport, la jeunesse et la vie associative (Nathalie Lannetta puis Thierry Rey), et, de l'autre, pour l'agriculture, le développement rural et la pêche (Valérie Métrich-Hecquet, Philippe Vinçon puis Marie-France Cazalère). Simultanément, ont fait leur entrée les archives des personnalités bien connues que sont Faouzi Lamdaoui (« conseiller Égalité et diversité » de mai 2012 à décembre 2014), Nicolas Hulot (qui fut « envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète ») et Valérie Trierweiler.*

###### *Cellule du protocole sous la Présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012)*

*Les versements intervenus plus tôt dans l'année provenaient pour l'essentiel des « services permanents » de la présidence de la République, ainsi dénommés par opposition aux cabinets des présidents successifs. Parmi les archives des services permanents, avec celles du service de l'administration et de la conservation des résidences présidentielles, les plus fréquemment sollicitées par les chercheurs sont les dossiers de la cellule du protocole, chargée d'assurer la préparation et le suivi des déplacements du président de la République, des visites en France de chefs d'État étrangers, des audiences et réceptions données au palais de l'Élysée ainsi que de l'ensemble des cérémonies officielles (vœux, fête nationale, commémorations, obsèques nationales, remise des lettres de créance des ambassadeurs étrangers). Les lecteurs des Archives nationales étudient ces archives en complément des dossiers « politiques » des conseillers, conseillers techniques et chargés de mission, mais en tirent parfois aussi des travaux originaux : en témoignent le renouveau de l'intérêt pour le cérémonial républicain ou de récentes publications relatives aux liens entre gastronomie et diplomatie.*

*Les archives de la cellule du protocole sont versées avec un mandat de décalage par rapport aux archives du cabinet ; en 2017, ce sont donc celles de la Présidence de Nicolas Sarkozy qui ont rejoint les Archives nationales, marquant peu ou prou l'achèvement de la collecte des archives de la présidence de la République sous son mandat.*

###### *Cabinet de Manuel Valls, Premier ministre (2014-2016)*

*À la suite de sa déclaration de candidature à la primaire citoyenne de 2017, Manuel Valls, Premier ministre nommé le 31 mars 2014 et renommé le 25 août 2014, quitte ses fonctions à la tête du Gouvernement le 6 décembre 2016.*

*Quatre premiers versements sont entrés aux Archives nationales en 2017 pour 45 mètres linéaires, amorce des versements futurs de l'ensemble du cabinet. Le premier versement comporte les dossiers de séance des Conseils des ministres d'avril 2014 à novembre 2016. Ces dossiers, sans lacune, sont les exemplaires personnels du Premier ministre et comptent à ce titre des documents supplémentaires issus du cabinet. Le versement*

comporte également les dossiers préparatoires à deux entretiens avec le président de la République François Hollande en juin 2016 et en décembre 2015. L'ensemble offre une vision globale de la politique intérieure et extérieure française. Les trois autres versements sont issus du service des Interventions et présentent les minutiers chronologiques du chef de cabinet du Premier ministre, Sébastien Gros, la correspondance adressée au Premier ministre par les élus et la correspondance adressée au Premier ministre par des organisations professionnelles, des syndicats, des entreprises, des associations et autres organismes.

#### Archives nativement numériques du contentieux de l'application SKIPPER du Conseil d'État

Les archives numériques historiques issues de l'application SKIPPER [système kiosque informatisé pour l'enregistrement des requêtes], correspondant aux dossiers du contentieux clôturés entre 1994 et 2014, ont été versées aux Archives nationales. Données structurées parce que répondant à une nomenclature organisée, ces archives permettent de suivre l'instruction d'un dossier dans le cadre d'une procédure contentieuse instruite par l'ensemble de la juridiction administrative : Conseil d'État, cours administratives d'appel, tribunaux administratifs et Cour nationale du droit d'asile. Le service du contentieux du Conseil d'État a pour rôle de suivre les affaires administratives portées devant lui. Chaque année, le service statue sur environ 10 000 affaires qui relèvent de la compétence du Conseil d'État en tant que juge de cassation, juge d'appel ou juge de premier ressort. L'application SKIPPER a été mise en service en 1999, avec reprise des données de la précédente application.

#### Justice

#### Archives audiovisuelles de la Justice enregistrées lors du procès AZF devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 janvier au 24 mai 2017, jugement le 31 octobre 2017

Les archives audiovisuelles du douzième procès, enregistrées dans le cadre réglementaire du titre II du code du patrimoine (Livre II - Archives), ont été versées aux Archives nationales dès l'instance achevée comme le stipule la loi. Constituées de 4,5 To de données, de 139 enregistrements de séances, de métadonnées de description d'une très grande richesse, elles constituent des archives pour l'Histoire, créées par une action volontaire de l'État, d'une haute valeur patrimoniale sur l'histoire de la Justice. Comme toutes les archives audiovisuelles de la Justice, elles sont librement communicables à des fins historiques et de recherche.



Carnet de notes de cours d'un élève d'Édouard Prillieux, professeur de phylotechnie à l'École centrale, 1873/1874. 20170270/3018. © Arch. nat.

#### Éducation

#### Les archives d'une école d'ingénieurs renommée : Centrale Paris

En novembre 2017, a été versé aux Archives nationales le fonds de l'École centrale des arts et manufactures de Paris. Cet établissement, créé en 1829 sous l'impulsion d'Alphonse Lavallée, conservait jusque-là l'ensemble de ses archives sur son site de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). L'intégration de Centrale en 2015 au grand établissement CentraleSupélec et la préparation de son déménagement à Gif-sur-Yvette (Essonne) ont permis de collecter et traiter ce remarquable ensemble documentaire couvrant les deux siècles d'existence de l'école. Pilotée par la Mission des archives et du patrimoine culturel du ministère de l'Éducation nationale, l'opération a ainsi permis de collecter plus de 580 mètres linéaires d'archives (sur support tant papier qu'audiovisuel) pour la période 1820-2016, notamment les dossiers de la direction de l'École, les dossiers d'étudiants, les projets de concours, les cours et carnets d'élèves.

#### Archives de l'École normale supérieure de Cachan

Les Archives nationales ont accueilli en septembre 2017 un versement de 106 mètres linéaires d'archives de l'École normale supérieure de Cachan. Celui-ci vient compléter huit autres versements effectués par cet établissement, créé sous le nom d'École normale de l'enseignement technique en 1912 et devenu École normale supérieure Paris-Saclay en 2016. Il est constitué de documents provenant des différents services centraux et administratifs et des départements d'enseignement, illustrant les différentes facettes de l'histoire et de la gestion de l'ENS. Des archives de laboratoires de recherche en sciences sociales de l'École, notamment les travaux de recherche menés par le laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie sur le fonctionnement entre 1814 et 1962 d'une sélection d'entreprises françaises, accompagnent ce très riche versement.

#### Les archives orales de l'Éducation

Les « archives orales de l'Éducation », constituées à partir de 1990 par l'ancien Service d'histoire de l'éducation [SHE], rattaché à l'Institut national de recherche pédagogique (actuel Institut français de l'éducation, à Lyon), ont été versées aux Archives nationales en novembre 2017. Cet ensemble de 280 entretiens d'acteurs majeurs de l'administration de l'Éducation nationale permet d'analyser le processus de la prise de décision et les politiques éducatives en France de la Libération à la fin des années 1990. Les enregistrements des entretiens, sur supports analogiques et numériques, s'accompagnent des documents préparatoires à la collecte des témoignages, des transcriptions, ainsi que des archives écrites remises au SHE par certains des témoins.

### Archives du Théâtre national de Chaillot



Croquis de recherche pour la mise en scène et les décors du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais au Théâtre de Chaillot (mise en scène de Jean-Pierre Vincent, 1987). 20170180/154. © Arch. nat.

Les Archives qui renseignent l'histoire du Théâtre national de Chaillot se trouvent réparties entre plusieurs institutions patrimoniales (Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, IMEC). En 2017, les Archives nationales ont reçu deux versements d'archives de ce théâtre qui viennent compléter les archives déjà conservées. Il s'agit, en premier lieu, des dossiers issus de l'administration de l'institution de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1990. Ce versement comprend aussi des dossiers directement en lien avec les représentations, sous la direction de Georges Wilson (1963-1972), Jack Lang (1972-1974), André-Louis Perinetti (1975-1981), Antoine Vitez (1981-1988), et, dans une moindre mesure, Jean Vilar (1951-1963). Le second ensemble concerne les archives relatives aux travaux et aménagements scénographiques (organisation générale et technique, photographies de maquettes) ainsi qu'aux spectacles (conventions, correspondance, notes,

programmes, plans, listes d'accessoires) ; elles sont complétées par les photographies et dessins issus du service de l'habillement, présentant des projets et des réalisations de costumes. D'une manière renouvelée, ils plongent le public dans la fabrique administrative et technique de la représentation théâtrale.

Le versement des archives sonores effectué cette année (période 1968-2009) vient compléter les archives audiovisuelles entrées aux Archives nationales en 2016. Certains enregistrements sonores sont des captations de spectacles (théâtre, marionnettes, concert, etc.), dont on a par ailleurs des captations audiovisuelles, d'autres sont des enregistrements uniques. Ont également été sauvegardés les bruitages des spectacles et l'enregistrement d'autres manifestations. Les deux versements regroupent uniquement des enregistrements de travail et non des réalisations destinées à la diffusion. Ces archives permettent de documenter l'élaboration, la conduite et l'organisation des spectacles et, plus généralement, l'ensemble des manifestations qui ont eu lieu au Théâtre national de Chaillot. Les journées d'étude (mai ou juin 2018) aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et l'ANR ECHO, permettront de valoriser les sources conservées aux Archives nationales (textuelles, audiovisuelles, sonores) et à la Bibliothèque nationale de France (sonores), très importantes pour la recherche et déjà très consultées.

### Recherche et Sciences sociales et humaines

#### Archives du Centre d'études arctiques [Cear]

À la suite de la nomination de Jean Malaurie à la chaire de géographie polaire, le Centre d'études arctiques [Cear] est créé en 1957. La seconde partie des archives de ce laboratoire a été versée en 2017 aux Archives nationales et vient ainsi compléter le premier ensemble documentaire déjà présent. Très lié à la figure de Jean Malaurie (géographe, directeur de la collection « Terre humaine » aux éditions Plon, membre de la première expédition à avoir atteint le pôle géomagnétique nord), ce centre est au cœur de plusieurs programmes de coopération scientifique internationaux (Danemark, Canada, Russie). La publication de la revue *Inter-Nord* y est rattachée. Le Cear administre de 1979 à 1989 une station polaire, la base du Svalbard. Le fonds d'archives désormais conservé aux Archives nationales retrace l'ensemble de ces activités d'exploration et de recherche.

#### Archives de Lucien Febvre 1900-1956



Lucien Febvre, à son bureau, rue du Val-de-Grâce, à Paris (vers 1950). © Arch. nat.

Les archives personnelles et intellectuelles de Lucien Febvre (1878-1956) ont rejoint à l'été 2017 les Archives nationales (une partie étant un dépôt de l'École des hautes études en sciences sociales [EHESS]). Les deux fondateurs de l'École dite des Annales sont donc désormais réunis au sein du « grenier » d'une histoire vivante dont ils ont été les défenseurs (fonds Marc Bloch AB/XIX/3796-3852 et 4270-4275). Le fonds Febvre, mêlant notes de travail, correspondances et manuscrits des œuvres et des cours au Collège de France, est d'une richesse exceptionnelle pour documenter l'histoire de la discipline historique au cours du premier xx<sup>e</sup> siècle et l'ensemble du champ des sciences sociales. Malgré la tragique disparition de Marc Bloch, Lucien Febvre transforma l'essai de la revue des *Annales d'histoire économique et sociale*, en imaginant, en 1948, la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, avec Charles Morazé et Fernand Braudel, devenue depuis 1975 l'École des hautes études en sciences sociales.

## Affaires sociales

*Archives audiovisuelles de la deuxième campagne de collecte d'archives orales sur l'histoire de la Sécurité sociale réalisée par le Comité d'histoire de la Sécurité sociale [CHSS]*

La première campagne réalisée par le CHSS et conservée par les Archives nationales relève de la volonté de Pierre Laroque, dans les années 1970, de constituer des archives orales historiques. Elle permet de documenter le rôle tenu par les nombreux acteurs intervenant au sein de la Sécurité sociale, dans l'environnement législatif et normatif, dans le cadre de la santé, etc. durant la période 1939-1960. 211 entretiens ont été réalisés entre 1975 et 1979. Pour prolonger ce fonds essentiel pour connaître l'histoire de la Sécurité sociale en France, le CHSS a souhaité effectuer une deuxième collecte plus orientée sur les seuls présidents de la Sécurité sociale. Destinées à couvrir la période 1960-1995, 25 personnalités ont été interrogées entre 2000 et 2003. La première campagne est disponible sous une forme numérique, la deuxième sera numérisée en 2018. La troisième, déjà réalisée par le CHSS, sera également versée aux Archives nationales.

## Agriculture



Forêt de la Vallée de Sost (communes d'Esbareich et Sost, Hautes-Pyrénées). Plan des limites de forêts, 1927. 20170184/16. © Arch. nat.

### *Dossiers de classement des forêts de protection (1924-2012)*

Si l'exploitation raisonnée des produits forestiers a suscité un environnement juridique dès l'Ancien Régime, l'utilisation des forêts comme facteurs de stabilité de l'environnement est plus tardive. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que leur importance pour lutter contre l'érosion par exemple est constatée. Le 28 juillet 1922, la loi relative aux forêts de protection, dite « loi Chauveau », crée cette catégorie forestière et permet de sanctuariser pour ces massifs ou parcelles le mode d'exploitation et de conservation, afin de lutter contre l'érosion, les avalanches, les envahissements d'eau et de sable ; la prise en compte des enjeux environnementaux dans les années 1970 a permis que soient aussi classées les forêts de protection des bois en périphérie de grandes agglomérations, ou pour des raisons écologiques ou de bien-être de la population. Le ministère de l'Agriculture suit depuis 1922 l'examen de ces dossiers. La liste des bois et forêts susceptibles d'être classés comme forêts de protection est établie par le préfet, qui coordonne l'instruction et l'enquête publique des demandes. Le ministère examine ensuite ces demandes avec la section Travaux publics du Conseil d'État, ce dernier pouvant alors formuler un décret de classement. Les dossiers reflètent cette action du ministère de l'Agriculture. Ils contiennent presque exclusivement le décret de classement et ses annexes, ainsi que les éventuels décrets modifiant celui d'origine (avec leurs propres annexes).

## Urbanisme

### *Archives du Secrétariat général des grandes opérations d'urbanisme*

Le Secrétariat général des grandes opérations d'urbanisme était chargé, au sein du ministère de l'Équipement, de concevoir, de suivre et d'évaluer les politiques de l'État dans les grandes opérations d'urbanisme où ce dernier est engagé, notamment dans les villes nouvelles.

Ces archives sont essentielles pour documenter l'histoire de l'urbanisme en France de 1967 à 2015. Elles concernent notamment la préparation et la réalisation des ZAC [zone d'aménagement concerté] et des ZAD [zone d'aménagement différé] : études d'impact, rapports de présentation, plans de situation (1967-2005) ; le suivi des projets de villes nouvelles (1969-2008) ; l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (1988-1993) ; la tutelle des EPA [établissements publics d'aménagement] (1975-2007).

## Archives privées

### *Inventaire des tapisseries de Louis d'Orléans, 1408 (achat)*

Dressé à la demande de sa veuve, Valentine Visconti, fille du duc de Milan, Gian Galeazzo Visconti, ce document, excessivement rare et précieux, entièrement inédit, recense plusieurs dizaines de tapisseries de l'impressionnante collection rassemblée par Louis d'Orléans, frère cadet du roi Charles VI, célèbre pour son goût du pouvoir, du faste et des femmes, assassiné en 1407 sur ordre de son grand rival politique, le duc de Bourgogne Jean sans Peur. Chaque item de l'inventaire fournit une courte description de la tapisserie, le motif décoratif ou le thème biblique, historique ou mythologique retenu, ses dimensions - souvent très importantes -, la technique employée (haute ou basse lisse, laine ou soie, etc.), ainsi que sa valeur, estimée par deux marchands-tapissiers, Pierre Beaumetz et Jehan Gloria. La plus grande partie de la collection fut

dispersée après la mort de Louis d'Orléans. En marge de l'inventaire sont indiqués pour chaque pièce ou ensemble de pièces (« chambre » de tapisserie) le nom de son éventuel acquéreur ou sa destination. Cet inventaire constitue donc un témoignage exceptionnel sur l'art de la tapisserie princière au début de son âge d'or, au tournant du xive et xv<sup>e</sup> siècle. Il permettra aux historiens de l'art de faire des rapprochements avec des tapisseries aujourd'hui disparues mais mentionnées dans d'autres documents contemporains, voire avec des ensembles toujours existants. Ainsi, le nom de Nicolas Bataille, le marchand qui fournit la célèbre tenture de l'Apocalypse à Louis d'Anjou, oncle de Louis d'Orléans, figure à plusieurs reprises dans l'inventaire de 1408. Celui-ci sera conservé au département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, dans la série K (monuments historiques), aux côtés d'autres inventaires de meubles, bijoux et tapisseries royaux et princiers.

#### *Fonds Bruant des Carrières, supplément, 1621-1689 (dépôt)*

Il s'agit de la suite d'un premier dépôt effectué en 2000. Louis Bruant des Carrières était le premier commis de Fouquet et dut s'exiler à l'étranger après l'arrestation de celui-ci en 1661. Condamné à mort par contumace et à la confiscation de ses biens par la chambre de justice de 1665, il chercha à se justifier et ses papiers contiennent la justification de ses comptes (et de ceux de Fouquet). Par la suite, il servit d'agent diplomatique, officieux puis officiel à partir de 1674, avec le titre de résident de France à Liège, et de négociateur à la paix de Nimègue (1679) qui mit fin à la guerre de Hollande.

#### *« Tableaux et bordereaux des Revenus, Dépenses & Dettes de la Maison de Monseigneur le Duc d'Orléans », mai 1756 (achat)*

Ce registre de comptes présente la particularité d'être une sorte d'« audit » de la situation financière des Orléans au moment où Louis-Philippe d'Orléans (1725-1785), d'abord titré duc de Chartres, devient duc d'Orléans à la mort de son père (1752). Il s'agit d'un exemple rare d'une politique de gestion raisonnée d'une fortune princière au xviii<sup>e</sup> siècle.

#### *Journal manuscrit du duc d'Enghien, 1789-1793 (achat)*

Journal de Louis-Antoine de Bourbon-Condé, duc d'Enghien (1772-1804). Il suivit en émigration, dès le 15 juillet 1789, son père, le prince de Condé, et son grand-père, le duc de Bourbon, qui formèrent l'armée des émigrés outre-Rhin pour s'opposer à la Révolution et restaurer l'ancien ordre monarchique. De l'âge de 17 à 21 ans, le jeune prince donne ses impressions très lucides sur les pays étrangers et les cours d'Europe où ils résident.

#### *Papiers de l'abbé Charles Dominique Nicolle, 1779-1843*

Professeur au collège Sainte-Barbe à Paris puis précepteur du fils du comte de Choiseul-Gouffier qu'il suit en émigration en Russie, l'abbé Nicolle (1758-1835) fonde un institut pour jeunes gens à Saint-Pétersbourg, puis l'établissement qui deviendra le lycée Richelieu à Odessa. À son retour en France en 1820, il est pendant quelques années recteur de l'Académie de Paris, contribue à la restauration de la chapelle de la Sorbonne et à la rénovation du collège Sainte-Barbe (aujourd'hui lycée Rollin).

Ses papiers, constitués essentiellement de correspondances et de manuscrits relatifs à l'éducation, témoignent de la vie des émigrés français sous la Révolution et l'Empire et de l'influence française en Russie au début du xix<sup>e</sup> siècle.

#### *Carnets de dessins de Charles de La Rivière et Robert de La Rivière dit Rob Roy, 1914-1918 et 1940-1944 (don)*

Charles de La Rivière et son fils Robert ont montré leurs talents d'artiste durant la guerre de 1914-1918 pour le premier et durant la guerre de 1939-1945 pour le second, en croquant des portraits, des scènes de guerre ou de vie quotidienne avec un coup d'œil tantôt réaliste tantôt humoristique. Ce don des carnets de dessins originaux fait suite à l'opération Grande Collecte de novembre 2013 au cours de laquelle seules quelques images numériques des carnets de 1914-1918 avaient été données aux Archives nationales.

#### *École normale sociale (dépôt)*

Créée en 1911, l'École normale sociale, fortement influencée à ses débuts par le catholicisme social, avait pour vocation initiale de former des « promotrices » engagées dans les œuvres sociales et des « propagandistes » ou militantes engagées dans les organisations syndicales féminines. Par la suite elle s'oriente vers la formation des surintendantes d'usine et des assistantes sociales, dont le diplôme d'État est reconnu en 1932, et abandonne tout caractère confessionnel.

Ce fonds illustre l'histoire assez méconnue des assistantes sociales et des actions militantes menées par les femmes dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

#### *Fonds Pierre Dujols (1922-1979)*

Réfractaire au Service du travail obligatoire [STO], entré dans la clandestinité en 1943, actif au sein des Forces françaises de l'intérieur [FFI] lors de la libération de Paris, devenu ingénieur en 1945, démineur-chef puis débombré-chef au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme jusqu'en 1950, il est l'inventeur de



« Fritz », soldat allemand. Bois des Haies, 9 octobre 1917. 771AP/1/dossier 1.  
© Arch. nat./AP

nombreux dispositifs dans les domaines de la détection à grande profondeur et de la physique nucléaire, industriel au sein du groupe Philips puis de la Société d'études et réalisations nucléaires [SODERN]. Ses archives restituent ce parcours singulier.

#### Fonds Aymé-Guerrin (1890-1979)

Journaliste et éditeur, Aymé-Guerrin est l'auteur d'ouvrages économiques ou d'inspiration religieuse, cofondateur pendant la Première Guerre mondiale de l'hebdomadaire Le Lion d'Arras, résistant pendant la Seconde Guerre mondiale et créateur du groupe "Vercingétorix" (bientôt fusionné avec le mouvement "Ceux de la Libération"), rédacteur de feuilles clandestines désignées sous le nom de "Papiers de Vercingétorix", rédacteur en chef et éditorialiste du quotidien France libre. Ses archives sont organisées en cinq grandes parties : origines familiales, jeunesse et Première Guerre mondiale ; grands voyages des années vingt en Europe centrale, Italie, Égypte, Palestine, Grèce ; écriture et activités éditoriales avant-guerre ; Seconde Guerre mondiale, Résistance, Libération, presse clandestine ; écrits économiques, philosophiques et religieux des années 1948-1979. Elles donnent ainsi matière à retracer la vie de ce chrétien fervent, attentif aux débats au sein de l'Église, écrivain et journaliste engagé, et sa traversée du xx<sup>e</sup> siècle, tout en éclairant l'histoire des mouvements de résistance et leurs soubresauts internes, ainsi que le foisonnement de publications économiques, sociales et religieuses dans l'entre-deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale.



Fonds Dujols. 72AJ/NC\_Privés/18. © Arch. nat./AP

#### Archives de Roger Errera (1933-2014)

Ancien élève de l'École nationale d'administration [ENA] (promotion Vauban) et de l'Institut d'études politiques [IEP] de Paris, Roger Errera a enseigné dans ces deux institutions ainsi qu'à l'École nationale de la magistrature, dont il a également été membre du conseil d'administration. Il a également été président du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont d'Or et membre du Comité des droits de l'homme de l'ONU. Conseiller d'État, membre du Conseil supérieur de la magistrature (1998-2002), Roger Errera a également été jusqu'en 2010 Visiting Professor à l'université d'Europe centrale de Budapest. Il a exercé des fonctions de consultant et d'expert auprès du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne et de l'OCDE. Grand ami de Hannah Arendt, directeur de la collection « Diaspora » (aux Éditions Calmann-Lévy) qu'il a fondée en 1970-1971 et dirigée jusqu'à son décès en 2014, Roger Errera s'est passionné pour les questions juridiques liées aux libertés publiques, à la laïcité, à la religion, au totalitarisme, au droit des étrangers. Le fonds est entré sous forme de don aux Archives nationales sous la cote 122AJ. Il comporte avant classement 122 cartons, soit 33,64 mètres linéaires (6,15 ml d'archives publiques et 27,5 ml d'archives privées). Cet important don met particulièrement en valeur l'activité intellectuelle de ce grand magistrat de l'époque contemporaine. Il permettra au monde de la recherche scientifique de trouver de nouvelles sources éclairant non seulement l'histoire du droit, mais également l'histoire de la société contemporaine dans son ensemble, grâce aux nombreux dossiers de travail que Roger Errera avait constitués sur ses thèmes de prédilection et qu'il a alimentés sa vie durant.

#### Archives de Patrick Bloche (don)

Député de Paris depuis 1997, Patrick Bloche a fait porter son action sur deux domaines principaux : les affaires culturelles en lien étroit avec la problématique des nouvelles technologies, l'audiovisuel et les médias ; les questions de société autour du mariage, du PACS, de la famille et des droits des enfants.

#### Archives notariales

Toutes les minutes versées par les notaires de Paris ont un intérêt et il est donc difficile d'en faire ressortir des ensembles remarquables.

On notera cependant en 2017 les actes suivants qui méritent d'être signalés :

Testament olographe de Pierre Waldeck-Rousseau, 11 août 1904 (MC/ET/LVI/1264)

Testaments olographes de Jules Massenet, 13 août 1912 (MC/ET/XXXVI/1619)

Testament olographe de Gaston Calmette, 17 mars 1914 (MC/ET/XXXI/1546)

Testament olographe de Paul Vidal de La Blache, 29 avril 1918 (MC/ET/LVI/1422)

Testaments olographes de Camille Flammarion, 5 juin 1925 (MC/ET/XLIII/1987)

Testament olographe du maréchal Foch, 28 mars 1929 (MC/ET/LXIX/1665)

Testament olographe d'Aristide Briand, 9 mars 1932 (MC/ET/XLIII/2118)

Testament olographe de Raymond Poincaré, 15 octobre 1934 [MC/RS//1598 (MC/ET/LVII/1781)]

Dépôt des statuts de la Croix-Rouge française, 21 mai 1941 (MC/ET/CX/1606)

## 2-2 La valorisation scientifique de quelques fonds d'archives

### Les fonds de la Première et Seconde Guerre mondiale

#### PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Dans la perspective d'une valorisation scientifique et universitaire à l'occasion de la commémoration de l'application des traités ayant marqué la fin de la Première Guerre mondiale et la mise en œuvre de nouveaux équilibres internationaux en Europe dans l'entre-deux-guerres, d'une part, la reconstruction du pays après-guerre d'autre part, la politique de classement et d'inventaire des fonds des Archives nationales a privilégié les axes suivants en 2017 :

- au titre de l'application des traités et du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : le reclassement, le reconditionnement et l'élaboration des instruments de recherche des archives des plébiscites du Schleswig et d'Allenstein en 1920, dont l'exploitation par des étudiants est envisagée dans le cadre d'un partenariat universitaire ;
- en matière de reconstruction matérielle et économique du pays dans les années de l'après-guerre :
  - ◊ l'enrichissement des instruments de recherche de la commission interalliée des réparations (1919-1930) [AJ/6] et de la commission des réparations de Bulgarie (1922-1931) [AJ/7] ;
  - ◊ l'élaboration et la mise en ligne, dans la salle des inventaires virtuelle, de six instruments de recherche liés aux dommages de guerre, et notamment à la rétroconversion d'une base de données de 20 192 fiches donnant accès aux dossiers individuels soumis au tribunal interdépartemental de Paris (1914-1946) [AJ/28] ;
  - ◊ le classement et l'inventaire des archives du fonds agraire institué par les accords de La Haye (1930) et des Offices de reconstitution industrielle et agricole des départements envahis (1917-1938) [AJ/24].

Une contribution très active a par ailleurs été apportée à l'élaboration du guide de recherche sur les dommages de guerre aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

#### SECONDE GUERRE MONDIALE

L'arrêté du 24 décembre 2015 portant ouverture d'archives relatives à la Seconde Guerre mondiale a donné l'occasion aux Archives nationales de mener depuis deux ans de nombreux projets visant tant à enrichir leurs fonds qu'à en faciliter la communication.

Elles sont, de longue date, engagées dans la sauvegarde des fonds privés liés à la Seconde Guerre mondiale, avec l'appui de la Fondation de la Résistance et de la Fondation pour la mémoire de la déportation. Des pièces isolées remarquables, telles que les journaux de guerre des magistrats Marcel Blanchet et Robert Falco, ou le cahier de prison du résistant Léon-Maurice Nordmann, ont ainsi été récemment collectées, de même que des fonds plus volumineux sur la Résistance, les camps de déportation et la pathologie concentrationnaire [72/AJ]. Côté archives publiques, de nouveaux versements sont venus enrichir les fonds déjà existants comme celui de la direction de la Surveillance du territoire qui compte désormais 17 000 dossiers pour la période 1940-1946.

Afin d'accéder plus facilement aux documents, un important travail de reprise d'instruments de recherche mais aussi de classement, de description et de reconditionnement, a par ailleurs été entrepris. Nombre d'entre eux ont ainsi été publiés dans la salle des inventaires virtuelle, accompagnés parfois de campagnes de numérisation. Ils sont aujourd'hui présentés sur la page dédiée du site Internet des Archives nationales (<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/archives-de-la-seconde-guerre-mondiale>).

À titre d'exemple, ont été dépouillés et décrits dans la base de données QUIDAM (groupe *Thémis*), consultable en salle des inventaires, les 5963 dossiers individuels d'agents de l'Éducation nationale soupçonnés de collaboration.

Par ailleurs, au-delà de l'ouverture à la communication de 700 mètres linéaires de documents, une importante campagne de déclassification des documents couverts par le secret de la défense nationale, inédite jusqu'ici, a été menée au sein du département de la Justice et de l'Intérieur, en étroite collaboration avec les ministères de l'Intérieur, des Armées (DGSE et Service historique de la Défense) et des Affaires étrangères. En deux ans, 18 décisions de déclassification ont ainsi été prises par les autorités émettrices concernées pour plus de 2160 articles (soit 94 % du corpus défini par les Archives nationales).

Enfin, plusieurs partenariats permettent aujourd'hui d'envisager de nouveaux projets dans le cadre du projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales, que ce soit autour d'opérations de numérisation avec, par exemple, l'Holocaust Memorial museum de Washington et le Mémorial de la Shoah, ou encore de chantiers d'ampleur comme la sauvegarde et la valorisation des archives de la cour de justice de la Seine [Z/5] autour d'un projet de mécénat.

### Les archives politiques

#### Le centenaire de la Révolution russe de 1917

Les Archives nationales se sont associées aux différentes manifestations qui ont lieu en France et à l'étranger à l'occasion du centenaire de la révolution russe de 1917 qui a bouleversé l'ordre géopolitique

européen et mondial et a eu des répercussions en France dès l'année 1917. Les 23 et 24 novembre se sont tenues deux journées d'étude organisées par les Archives nationales en partenariat avec les Archives diplomatiques et le CERCEC [Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen/CNRS-EHESS] sur *La France et les révolutions russes de 1917*.

À cette occasion, ont été mises en ligne des archives numérisées de témoins directs des événements en Russie : le journal d'Albert Thomas sur son voyage en Russie en avril-juin 1917 (94AP), les lettres et rapports d'Eugène Petit envoyés de Saint-Petersbourg de septembre 1916 à mars 1918 (94AP) et le journal de Louis de Robien, attaché à l'ambassade de Saint-Petersbourg (427AP). L'accès à ces images se fait en consultant l'instrument de recherche des fonds concernés : Albert Thomas/dossiers Russie (FRAN\_IR\_05589) et de Robien (FRAN\_IR\_004962). Les Archives nationales ont souhaité aussi faire un point sur les sources qu'elles conservent concernant les relations franco-russes et offrir à leurs lecteurs un ensemble de fiches soit chronologiques soit thématiques couvrant la période 1717-1939. Ce Guide des sources sur les relations franco-russes est désormais consultable dans la salle des inventaires virtuelle, à la fin de la rubrique « Aide à la recherche ».



Le Miroir, 30 décembre 1917. 29AR/18.  
© Arch.nat./pôle image

### LE PARTENARIAT SCIENTIFIQUE AVEC SCIENCES PO

Dans le cadre du partenariat entre la Fondation nationale des sciences politiques et les Archives nationales, un séminaire et un atelier de recherche ont été proposés aux étudiants de Sciences Po en 2017. L'objectif essentiel de ces ateliers, coanimés par des conservateurs d'archives et des enseignants-chercheurs, est de leur permettre de se confronter aux sources premières de la recherche en histoire politique contemporaine et à leur approche méthodologique.

Le séminaire du 28 avril, conçu par Alain Chatriot, professeur au Centre d'histoire de Sciences Po, en lien avec le département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture, était consacré aux politiques de l'Environnement : la mise en dialogue des présentations raisonnées des archives de la présidence de la République et des cabinets ministériels de l'Environnement avec la critique de méthode d'enseignants-chercheurs ayant travaillé sur le mouvement écologiste, le Conservatoire du littoral ou les 100 mesures pour l'environnement ont révélé toute la profondeur d'analyse qu'autorise une approche croisée des sources de cabinet et d'administration centrale, recoupée avec celles du mouvement associatif. L'atelier de recherche du 13 octobre, conçu en lien avec les départements de l'Exécutif et du Législatif et des Archives privées, était consacré aux acteurs politiques et avait pour objet de montrer comment construire une histoire renouvelée de l'action politique au travers d'exemples complémentaires d'exploitation de fonds d'archives de femmes (Simone Veil) et d'hommes (les archives Blum rapatriées de Moscou), mais aussi d'une assemblée délibérante méconnue (l'Assemblée de l'Union française) et de l'organe stratégique de la Françafrique (le « fonds Foccart »). Une critique méthodologique étagée des sources de l'étude des acteurs de la cause palestinienne en France et une analyse suggestive du fonctionnement du cabinet de Pierre Mendès France venaient clore les échanges.

### L'OUVERTURE ET LA MISE EN LIGNE DES ARCHIVES DE PHILIPPE SÉGUIN

Le 27 janvier 2017 s'est tenue dans l'auditorium des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine une demi-journée d'étude consacrée à la mise en ligne de l'inventaire des archives de Philippe Séguin. Cet événement a rassemblé, outre un public habitué d'archivistes et de chercheurs, de nombreuses personnalités politiques, élus, hauts fonctionnaires, anciens ministres, mais également des représentants du Québec ou de la Tunisie, des mondes de la culture ou du sport, illustrant ainsi de façon frappante les étapes successives de la carrière professionnelle et politique de Philippe Séguin ainsi que ses centres d'intérêt et ses attachements personnels. La présence de ses enfants et le témoignage de sa fille aînée, Catherine, sur le long processus les amenant à effectuer le dépôt des archives privées de leur père aux Archives nationales ont permis de rendre perceptible le lien fort existant entre un homme politique et ses archives, reflet et prolongement de son action et de sa personnalité.

Ce fut en outre l'occasion de valoriser et de présenter l'exceptionnel travail de classement effectué par quatorze archivistes au sein de trois départements de la direction des Fonds. Les archives de Philippe Séguin reflètent la richesse de sa vie politique, dans ses fonctions de membre puis de Premier président de la Cour des comptes, député des Vosges, maire d'Épinal, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi et, enfin, président de l'Assemblée nationale et du Rassemblement pour la République. Le travail effectué sur ces dossiers permet de mettre en exergue la



Portrait de Philippe Séguin à l'Assemblée nationale, tirage photographique. Sans date.  
© Arch. nat., 697AP/376.

politique qu'il impulsa dans les domaines du social, du travail et de la construction européenne, notamment son opposition au traité de Maastricht en 1992. Son activité d'écrivain et de conférencier, sa passion pour le football ou encore son attachement à la Tunisie apparaissent également dans de multiples documents.

Sept ans après la disparition de Philippe Séguin, en révélant le contenu de ses archives, cette journée a rendu hommage à celui qui incarna le gaullisme social.

#### LA VALORISATION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE LA JUSTICE

La loi du 11 juillet 1985, due à l'initiative de Robert Badinter, a permis que, sous certaines conditions, les audiences de procès puissent être intégralement enregistrées, afin de constituer des archives originales pour éclairer l'histoire de la justice en France. Cette possibilité revêt un caractère exceptionnel, car elle reste soumise à une triple exigence : préserver, tout à la fois, le bon déroulement des audiences, l'indépendance de la juridiction et les intérêts légitimes des parties. Depuis cette loi, douze procès ont été filmés et les enregistrements versés aux Archives nationales. En 2017, les enregistrements audiovisuels de deux grands procès ont fait l'objet de mise en valeur riche de sens et hautement symbolique.

À l'occasion de l'exposition Le procès de Klaus Barbie à Lyon organisée par le Mémorial de la Shoah du 30 mars au 15 octobre 2017, les Archives nationales ont prêté les cassettes originales de l'enregistrement effectué au moment du procès de Klaus Barbie en 1987, la dactylographie en sténotypie du procès et la transcription correspondante. Les archives exposées concernaient la séance du 13 mai 1987, quand Klaus Barbie quitte la cour, deux jours seulement après le début de l'audience. À l'occasion de l'exposition, le Mémorial de la Shoah a également invité Françoise Banat-Berger à intervenir le 11 mai 2017 à une table ronde commémorant ce 30e anniversaire.

Le procès des Chiliens accusés de la disparition de quatre Franco-Chiliens, qui s'est tenu devant la cour d'assises de Paris du 8 au 17 décembre 2010, a fait l'objet d'une intervention prononcée à l'occasion du colloque international *Mémoires de l'exil, mémoires de la solidarité internationale : politiques de collecte et de valorisation des sources et archives* organisé du 4 au 6 décembre 2017 par la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et le Museo de la Memoria y de los Derechos Humanos à Santiago (Chili). Madame Caroline Dumas, ambassadrice de France au Chili, a assisté à cette cérémonie.

#### ARTS PLASTIQUES, THÉÂTRE, CINÉMA ET ARCHIVES : LA RECHERCHE EN ACTE

Clôture du projet triennal « Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives » (2015-2017), collectes et valorisation des fonds relatifs aux théâtres et au cinéma par des mises en ligne de documents numérisés et des collaborations scientifiques : l'année 2017 aura vu se dérouler d'importants événements du point de vue de la relation entre arts et archives.

Dans le cadre du projet Replay, soutenu par le Labex Arts-H2H, les Archives nationales ont inauguré, en mars 2017, sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, en partenariat avec le Centre national des arts plastiques, une exposition intitulée *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)*. Celle-ci visait à rendre compte de la relation de l'État à l'artiste et à son public, au travers de nombreux dossiers de commandes et d'une sélection d'œuvres replacées dans le contexte spécifique de l'époque. Grâce au concours du département de l'Action culturelle et éducative, le parcours fut enrichi de dispositifs tactiles et didactiques facilitant l'accès de l'exposition au visiteur en situation de handicap et fonctionnant comme une médiation supplémentaire pour tous. En parallèle de l'exposition, s'est tenu, les 16 et 17 juin, le colloque international de clôture du



© Arch.nat.



Projet de reconstruction de l'Opéra-Comique, coupe longitudinale. CP/VA/188/31© Arch.nat.

projet Replay, organisé en collaboration avec Centre national des arts plastiques, le Centre national de danse contemporaine d'Angers, le laboratoire « Arts des images et art contemporain » de l'université Paris 8 et l'École nationale supérieure d'art de Cergy-Pontoise.

Du côté des théâtres, l'Opéra-Comique et Chaillot ont été mis à l'honneur. Afin de faire écho à l'actualité du théâtre national de l'Opéra-Comique, qui a ouvert à nouveau ses portes au public en avril 2017, après d'importants travaux, les Archives nationales ont publié en salle des inventaires virtuelle un nouvel instrument de recherche contenant plus de 45 000 images de

documents conservés dans les fonds de l'Opéra national, du ministère des Beaux-Arts ou encore du bureau de la censure au ministère de l'Intérieur, regroupant les livrets manuscrits, les procès-verbaux de la censure, quelques affiches et des dessins. Pour le théâtre national de Chaillot, la collecte d'archives audiovisuelles et sonores est venue compléter les archives papier déjà conservées aux Archives nationales et d'autres sources audiovisuelles disponibles à la Bibliothèque nationale de France et à l'Institut national de l'audiovisuel. Parallèlement au traitement technique et documentaire de ces archives, leur consultation par des chercheurs de l'ANR Écho (travaillant sur le son au théâtre) et des étudiants en Master d'Études Théâtrales de l'université Paris 3 s'est échelonné d'avril à décembre 2017.

Par ailleurs, le cinéma a fait l'objet, le 28 février 2017, d'une journée d'étude intitulée *L'administration des Beaux-Arts et le cinéma de l'entre-deux-guerres à 1959 : aux origines d'une politique française*, organisée en partenariat entre les Archives nationales et le département Cinéma et audiovisuel de l'université Paris 3. Cette manifestation, venue ponctuer un travail conjoint de mise en valeur des sources, a permis un dialogue fructueux entre archivistes, étudiants, chercheurs et historiens.

Enfin, dans l'immense fonds de l'ORTF [Office de radio-télédiffusion française] et des organismes de radiodiffusion antérieurs versé sans ordre après 1974, les efforts de classement ont porté, en 2017, sur les archives du service de la Recherche créé en 1960. Le concept et la direction de ce service original reviennent à Pierre Schaeffer (1910-1995), ingénieur, chercheur, compositeur, homme de radio, à l'origine de la musique concrète et de la musique électroacoustique. Ce service associait ses expériences et études sur les programmes sonores, les techniques d'enregistrement et de transformation du son à des recherches sur les images, langage commun du cinéma et de la télévision. Sa mission consistait à poursuivre l'étude des corrélations entre les œuvres sonores et les œuvres visuelles, à étudier leur potentiel, les moyens techniques de leur création et de leur diffusion, avec une préoccupation artistique.

Si les archives conservées permettent de connaître l'histoire administrative du service, elles présentent aussi des dossiers issus des différents groupes de recherche (musique, image, technologies). Elles renseignent sur les musiciens, les cinéastes, les écrivains, les scientifiques contactés ou accueillis, mais aussi les programmes, les activités et projets, la diffusion artistique et culturelle. Une documentation originale (affiches, catalogues, dépliants) autour de concerts, conférences, expositions, festivals, projections, rencontres, séminaires, sur le cinéma, l'information, les médias, la photographie, la télévision, est aussi présente, proposant ainsi à l'historien une matière renouvelée sur l'histoire de l'audiovisuel dans les années 1960.

#### LA VALORISATION DES ARCHIVES ENVIRONNEMENTALES



Depuis plusieurs années, l'intérêt pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement ne cesse de se confirmer. La sauvegarde des sources archivistiques permettant de documenter cette histoire est un enjeu majeur pour notre société.

Les Archives nationales y contribuent activement en collectant les archives des ministères chargés de l'Environnement. Elles participent également à la recherche dans ce domaine dans le cadre des partenariats engagés notamment avec l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement [AHPNE] et le Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique et solidaire [MTES].

Avec ces deux partenaires, les Archives nationales ont coorganisé les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017 le colloque *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisible », une notion en débat*. Comment cette notion a-t-elle été comprise à travers le temps ? Quels enjeux dans le monde actuel ? Autant de questions auxquelles historiens, géographes, écologues, juristes, administrateurs et archivistes ont tenté d'apporter des éclairages différents et complémentaires. Pour leur part, les Archives nationales ont mis en avant les sources qu'elles conservent depuis les multiples ordonnances enjoignant de tuer loups, renards, blaireaux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sans oublier l'épisode fameux de la « bête du Gévaudan » (1764-

1767) : alors que femmes et enfants sont massacrés par un « animal féroce », un plan de chasse est organisé en Margeride, avec 4500 rabatteurs et 150 tireurs. En vain. Avec la Révolution apparaissent des plaintes contre d'autres espèces : le moineau est considéré comme un grand prédateur de grains dans les champs, avant la moisson, puis dans les granges après la récolte. On lutte aussi contre la pie, le geai et le corbeau. On demande aux éleveurs de chèvres de ne plus laisser leurs bêtes gambader et de les tenir enfermées. On redoute l'ours en Ariège et les termites en Charente. Par ailleurs, les archives du Grand Veneur de Versailles (archives de la

Maison du Roi), en 1816, laissent trace du contrôle de l'administration : les paiements pour animaux tués sont systématiquement enregistrés. Les comptes étaient tenus au jour le jour, espèce par espèce. Dans un autre domaine, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le cas du doryphore est lui aussi bien documenté : passé du Mexique aux États-Unis, il apparaît en Allemagne en 1870, puis en France après 1918. Il fait l'objet d'une lutte systématique, où, dans un souci pédagogique, les écoles sont mises à contribution. Enfin les archives plus récentes témoignent de l'évolution de la législation en la matière, faisant passer de nombreuses espèces « nuisibles » en espèces protégées.

Le 28 avril 2017, c'est avec le Centre d'histoire de Sciences Po que les Archives nationales ont proposé un séminaire sur *Les politiques de l'Environnement* (voir ci-dessus). Une des interventions du séminaire permet également de constater que les sources de l'histoire de l'environnement ne sont pas circonscrites aux archives du ministère créé en 1971, mais que le chercheur a tout intérêt à élargir le champ de ses recherches en consultant également les archives des ministères de l'Intérieur, de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Santé. En effet, le ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement hérite d'attributions confiées jusque-là à d'autres administrations : application de la législation sur les pollutions industrielles à l'Industrie, la chasse, la pêche et les parcs nationaux et naturels à l'Agriculture, etc.

Au cours de l'année 2017, les Archives nationales ont également été sollicitées par la Bibliothèque nationale de France pour l'exposition *Paysages français. Une aventure photographique, 1984-2017*. 20 photographies versées par l'Observatoire photographique national du paysage [OPNP] aux Archives nationales ont été sélectionnées par les commissaires de l'exposition pour illustrer les travaux de cet organisme. Créé en 1991 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, l'Observatoire a pour mission de documenter l'évolution du paysage, notamment par le biais de campagnes de photographies de mêmes sites sur plusieurs années. Les photographies choisies sont celles de l'itinéraire confié aux photographes Anne Favret et Patrick Manez dans la ville de Montreuil (Seine-Saint-Denis).

## 2-3 La numérisation aux Archives nationales en 2017

Année charnière entre deux marchés de prestation de service en numérisation, 2017 a marqué la fin du marché lancé à l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine, qui a permis de mettre en ligne au total un million de fichiers numériques, et le début du nouveau marché pluriannuel (2017-2020), attribué à trois prestataires en numérisation.

Les premiers mois de l'année furent centrés sur la finalisation du marché 2012-2016 et la livraison d'un reliquat de 210 000 images. En parallèle, l'analyse des offres de huit candidats permettait de notifier un nouveau marché en avril, réparti en trois lots, suivant la typologie des documents originaux (liasses et registres, documents figurés et phototypes).

À la suite des phases de cadrage, 200 000 fichiers numérisés ont été produits entre juin et décembre, correspondant à 50 projets de numérisation. Parmi ces opérations, 12 projets ont fait l'objet de partenariats : partenariats scientifiques et programmes de recherche (HIMANIS, VERSPERA, PIREN-SEINE), partenariats financiers (Fondation Saint Louis), institutionnels (Institut géographique national/IGN, École des hautes études en sciences sociales/EHESS, École pratique des hautes études/EPHE, Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture/LAHIC, musée de l'Histoire de l'immigration, Archives départementales de la Vendée, Collège de France) et deux partenariats remarquables pour des opérations collaboratives à large diffusion avec, d'une part, un appel à souscription internationale visant à sauver les plans de la Secrétairerie

d'État impériale (soutien de la Fondation Napoléon) et, d'autre part, la numérisation des testaments de Poilus en vue de la réalisation d'une plate-forme de transcription collaborative (voir ci-dessus).

La thématique de la France en guerre évoquée à travers l'Empire et 14/18, est aussi représentée par la deuxième guerre mondiale avec, notamment la numérisation des procès de Klaus Barbie et des carnets de dessin de la famille La Rivière.

L'axe « patrimoine culturel, patrimoine naturel » a été richement illustré en 2017. Au premier chef, l'architecture, avec les dossiers de travaux de restaurations des cathédrales (1801-1906), dont les numérisations ont alimenté la médiathèque de Wikimedia-Commons et les pages Wikipédia des cathédrales concernées, ou avec la poursuite de la numérisation des



Cathédrale Saint-Jean. - Département du Doubs. Métropole de Besançon. Élévation du maître-autel projeté» (avec éléments de décors). Par Maximilien Painchaux, architecte départemental du Doubs. 1827. CP/F/19/7643 (plan 3). © Arch.nat.

plans de Versailles et l'ouverture de la banque d'images du Centre de recherche du château de Versailles. Autre témoignage précieux sur le patrimoine en matière de construction et de maçonnerie : les procès-verbaux d'expertise de la Chambre des bâtiments, entre le règne de Louis XIII et la Révolution.

Le patrimoine culturel se présente également sous l'angle de la technique et de l'innovation. Comment l'industrie s'expose-t-elle dans les grandes expositions universelles ?

La cartographie de l'espace urbain s'affine par la numérisation des « feuilles d'immeuble » du cadastre parisien.

Patrimoine bâti au milieu du patrimoine naturel, l'inventaire de la France en images se construit grâce à la cartographie du territoire en vues aériennes de l'entreprise LAPIE, complété par celles des archives du service de la Restauration des terrains en montagne, pour la protection des hommes contre les catastrophes naturelles.

Le programme se soucie des hommes dans leur trajectoire et leur identité à travers les âges, avec la numérisation du dictionnaire alphabétique et chronologique de la noblesse entre le <sup>xiii</sup>e et le <sup>xv</sup>e siècle. Il s'attache à évoquer leur circulation et les migrations, notamment dans la correspondance de trois générations de la famille de Bourbon-Condé, émigrée pendant la Révolution française et, plus récemment, au travers des vues anthropométriques du ministère de l'Intérieur dressant un fichier des nomades en 1908. Le portrait du citoyen passe aussi par ses opinions et ses engagements contestataires au travers des cahiers de l'École des beaux-arts pendant Mai 68 ou par les opérations de répression de la Cour de la sûreté de l'État.

La complémentarité des archives privées vient illustrer l'axe « Gouverner et administrer la France » : l'histoire économique et militaire au début du <sup>xvii</sup>e siècle avec le fonds du surintendant des finances Sully côtoie les missions de personnalités politiques majeures : Maurice Thorez, Albert Thomas, et la complexité des relations internationales : fonds de Vogüé et de Robien.

À ce vaste panorama, s'ajoutent près de 40 000 pages des répertoires du Minutier central des notaires de Paris (1<sup>er</sup> janvier 1852-29 janvier 1945) qui vont permettre d'alimenter la recherche sur des thématiques communes aux axes de réflexion du PSCE : guerres, territoire, individus.

## 3/ Les publics des Archives nationales

### 3-1 La politique de développement des publics

L'attention que les Archives nationales ont portée en 2017 au renforcement du dialogue avec les usagers des salles de lecture témoigne de leur souci de maintenir un bon niveau de fréquentation et d'améliorer les services rendus en termes de communication des documents (originaux, microfilms, documents numériques). Dans les faits, la stabilité du lectorat est au rendez-vous puisque le nombre de nouveaux lecteurs inscrits en 2017 sur les deux sites de Pierrefitte-sur-Seine et de Paris (4 288) est quasiment le même qu'en 2016 ; le nombre de séances de travail de 2017 (38 823) est lui aussi très proche du chiffre de 2016.



Pour faciliter les recherches dans les salles de lecture, faire connaître les outils et les ressources utiles, les départements d'accueil des publics de Pierrefitte-sur-Seine et de Paris ont accompagné 1987 visiteurs dans leur première découverte des lieux et des instruments de recherche. Pour aider les publics à travailler plus efficacement sur certains fonds d'archives (archives imprimées,

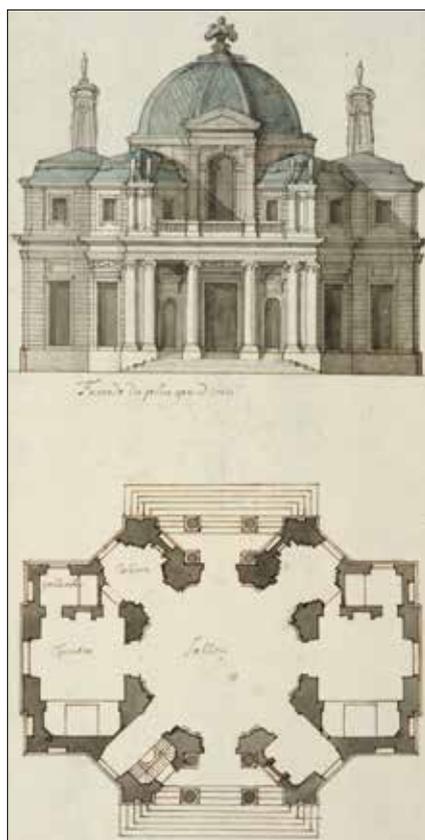
fonds des notaires de Paris, histoire des photographes) ou à utiliser de nouveaux outils en ligne, mais aussi pour leur permettre de prendre connaissance des derniers acquis de la recherche, ils ont organisé neuf conférences méthodologiques, ainsi que huit séances de présentation-débats (cycles *Retour aux sources* et *Débats citoyens*) sollicitant à elles seules vingt-deux conférenciers, pour plus de cinq cents auditeurs au total. L'accueil des étudiants, auxquels a été consacrée comme d'habitude une journée portes ouvertes (17 octobre), se fait tout au long de l'année à travers des séminaires adaptés et des visites-découvertes des services, notamment à l'intention des élèves de master.

Les grands événements nationaux restent des temps de rencontres essentiels avec le grand public. Les Archives nationales ont maintenu une offre importante de visites (bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, Grands Dépôts Louis-Philippe/Napoléon III, bibliothèque historique et hôtel de Rohan à Paris) et de découverte des métiers (restauration des documents, reliure, moulage de sceaux, etc.) qui ont attiré un public nombreux, aussi bien lors de la Nuit européenne des musées (4 200 visiteurs, pour 5 326 en 2016) que du week-end des Journées européennes du patrimoine (10 997 visiteurs, pour 10 800 en 2016), au cours desquelles, pour la première fois, il a été proposé des visites spécifiques en langue des signes, sur les deux sites des Archives nationales, expérience qui sera renouvelée en 2018. Les Rendez-vous aux jardins (4 378 visiteurs) et la Nuit

blanche (5 103 visiteurs, pour 4 800 en 2016), pour lesquels les Archives nationales sont désormais bien identifiées dans le paysage culturel parisien, ont également connu une très belle fréquentation.

Les projets d'action artistique sont évidemment au cœur de ces manifestations et renforcent leur attractivité, en offrant de nouveaux lieux de création aux artistes. Afin de participer encore davantage aux actions scientifiques et culturelles coordonnées par le ministère de la Culture, les Archives nationales ont été partie prenante de la première Nuit de la lecture (14 janvier) et ont coorganisé un Village de l'archéologie sur leur quadrilatère parisien avec l'INRAP [Institut national de recherches archéologiques préventives] lors des Journées nationales de l'archéologie. En présentant des dizaines de stands scientifiques et d'ateliers pédagogiques, cet événement fut un véritable succès, avec 8 184 visiteurs sur deux jours et demi (16-18 juin). Que ce soit autour du livre ou de la fouille archéologique, l'institution a eu à cœur de témoigner de son intérêt pour la diffusion des connaissances et la découverte du patrimoine commun, mais aussi de mieux faire connaître ses ressources propres dans ces deux domaines, grâce aux riches collections de sa bibliothèque et à ses fonds d'archives riches en rapports de missions archéologiques, photographies ou plans.

Avec une offre très variée d'expositions temporaires, les Archives nationales cherchent à la fois à valoriser des projets scientifiques de recherche et de classement de fonds, et à élargir la gamme de leurs propositions culturelles pour renouveler leurs publics. Le très grand nombre de visiteurs venus découvrir l'exposition parisienne *Présumées coupables, 14<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle* (58 000 visiteurs), consacrée aux procès faits aux femmes du Moyen Âge à la Libération, a démontré l'intérêt du public pour la visualisation de sources brutes et mises en accès sur écran (300 procès-verbaux d'interrogatoire), mais aussi pour un sujet de société : comment a évolué la place des femmes dans la société occidentale et quels sont les stéréotypes qui les ont enfermées dans un rôle de mères nourricières et de femmes au service du bonheur de leur famille. C'est aussi à des sujets d'actualité que renvoie l'exposition *Hibakusha. Dessins des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki*. Les questions de la guerre nucléaire et de la destruction de masse, du sort des victimes d'événements hors norme (guerres, attentats, catastrophes naturelles, etc.) et de l'expression de leur ressenti concernent aujourd'hui tous les citoyens ; l'exposition en France de ces dessins méconnus est un projet qui permet aux Archives nationales de se tenir au cœur des débats les plus actuels, en intéressant scolaires et grand public.



Pierre Cottart, projet de villa à salon central octogonal, s.d. [vers 1680-1685]. © Stockholm, National Museum

D'autres expositions ont été construites davantage comme des outils de vulgarisation et de diffusion des connaissances, en donnant l'état de l'art sur un grand fonds d'archives, comme avec l'exposition *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens (1945-1965)*, ou sur une question historique : comment s'est créé le métier d'architecte (*Dessiner pour bâtir. Le métier d'architecte au XVII<sup>e</sup> siècle*). Dans la même optique de partage des réflexions, l'exposition *Une expérience du chaos. Destructions, spoliations et sauvetages d'archives (1789-1945)* a donné aux citoyens une idée plus précise des enjeux politiques et diplomatiques que représentent les archives (Paris, 17 mai-18 septembre). Au cœur des revendications et des appropriations, les archives forment une mémoire mouvante et constamment mise en scène, à la merci des pillages et des spoliations comme autant de butins de guerre. Leur place essentielle dans les régimes démocratiques conduit à privilégier aujourd'hui leur lien fort avec la vie de chaque citoyen dont elles se font en définitive l'écho assourdi.

Les Archives nationales souhaitent ainsi expliquer au public le rôle joué par l'institution dans la garantie des droits de chacun. C'est ce rôle citoyen des archives qui a également été souligné lors de la Journée internationale des archives du 9 juin dont le thème était *Archives, citoyenneté et interculturalisme*. Les Archives nationales ont présenté au grand public quelques-uns des grands textes fondateurs de la République et de la démocratie (*Les archives aux sources de la citoyenneté*, 9-19 juin) : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, décret d'abolition de l'esclavage (1848), lois sur la liberté de la presse (1881) et sur l'enseignement primaire obligatoire (1882), ordonnance relative au droit de vote des femmes (1944).

Cette mission de transmission de la mémoire de tous les Français et de développement de l'esprit critique s'incarne également dans les nombreux ateliers pédagogiques qui approfondissent les thématiques des expositions : « Archiver, conserver, diffuser » pour *Une expérience du chaos*, « Commande publique » pour *Un art d'État ?*, « L'architecte en son chantier » ou « Plumes et pinceaux : le dessin du maître d'œuvre » pour *Dessiner pour bâtir*, « Mettre en images une page d'histoire », pour *Hibakusha*.

Les projets d'éducation artistique et culturelle [EAC] se sont poursuivis intensément en 2017, que ce soit autour de la musique, de la photographie ou de la bande dessinée. En touchant près de 11 000 personnes (8 600 élèves, plus de 400 enseignants, près de 2 000 personnes issues du champ social et des publics

empêchés), le service éducatif des Archives nationales assure ainsi un relais fondamental. Comme près de la moitié de ce public scolaire vient des établissements de Seine-Saint-Denis, l'institution concourt directement à cet appui aux enseignants et aux élèves situés dans l'environnement proche du site de Pierrefitte-sur-Seine qui a été le souhait constant des équipes.

Pour élargir le cercle des publics concernés par les événements tenus à Pierrefitte-sur-Seine, outre l'accueil de festivals et d'artistes, de colloques et de séminaires, un cycle de conférences, de débats et d'expositions a été organisé pour la saison 2017-2018 sur la thématique des femmes. *Aux archives, citoyennes !* veut ainsi à la fois renforcer la coopération culturelle des Archives nationales avec les villes proches telles que Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis ou Stains, et offrir un lieu d'échanges sur les grandes questions de société. La participation des Archives nationales à une exposition sur la reconversion du quartier du Stade de France (sites industriels préalables, épisode de la construction du Stade, aménagement des quartiers environnants, etc.), présentée en extérieur devant le siège de la SNCF à Saint-Denis pour valoriser le département en vue des Jeux olympiques de 2024, est le signe de leur engagement dans un territoire dynamique et innovant, au sein duquel elles souhaitent devenir un équipement culturel accessible à tous.

### 3-2 Les expositions

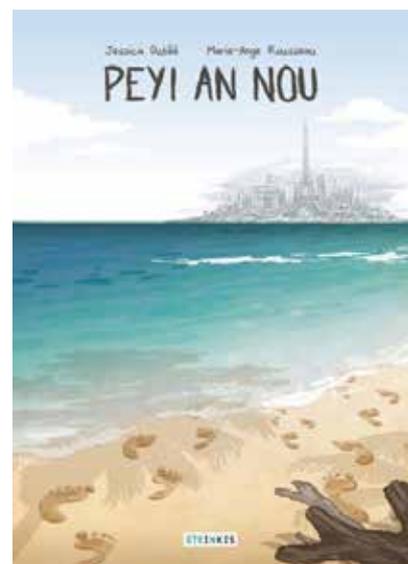
#### LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : UN PROJET CITOYEN AUX ARCHIVES NATIONALES



© Marie-Hélène Le Ny.

Les Archives nationales sont engagées dans des actions scientifiques et culturelles de longue haleine autour de la place des femmes dans la société française. Grâce à l'exposition *Présumées coupables* (Paris, 30 novembre 2016-27 mars 2017), le public a pu découvrir les textes des procès-verbaux d'interrogatoire des femmes accusées de sorcellerie, d'empoisonnement, d'infanticide ou de relations amoureuses avec l'ennemi (les femmes tondues à la Libération). Le contexte de ces procédures accusatoires, de même que la parole des femmes restituée par ces sources permettaient de mieux comprendre la construction historique et la force des stéréotypes. Pour en débattre, une séance de petites conférences a été organisée le 31 janvier 2017 sur les thématiques *Femmes et justice et Histoire des femmes et féminisme*, avec la collaboration de *50/50 Magazine*. En complément de ce premier regard, les Archives nationales ont tenu, à l'occasion de la Journée du droit des femmes (8 mars), une table ronde sur la thématique des *archives des femmes* autour de deux axes de réflexion : donner, déposer, transmettre : la collecte, une action collective et institutionnelle ; la place singulière des femmes dans la transmission de la mémoire, les conditions de collecte de leurs archives publiques et personnelles. La postérité et les enjeux de cette collecte étaient au cœur des discussions.

Afin de poursuivre cette réflexion, les Archives nationales ont décidé de construire une saison entière (septembre 2017-juin 2018) consacrée aux femmes sur le site de Pierrefitte-sur-Seine et intitulée *Aux Archives, citoyennes !* La programmation se décline en quatre thèmes : femmes scientifiques, femmes et émigration, femmes engagées, femmes et culture. Le cycle a débuté avec l'accrochage, sur les grilles extérieures du site de Pierrefitte-sur-Seine, de l'exposition *Infinités plurielles* de Marie-Hélène Le Ny, une artiste engagée dans la défense de l'égalité femmes-hommes, qui a fait le portrait photographique et sonore de 145 femmes scientifiques. Pour inaugurer cette exposition, en convergence avec la Fête de la science (7-15 octobre) et Savante banlieue (12-13 octobre), un débat public a eu lieu aux Archives nationales sur la thématique *On ne naît pas scientifique, on le devient* (12 octobre), à partir du retour d'expérience d'une juriste (Fatou ba Sene), d'une philosophe (Geneviève Fraisse) et d'une biologiste (Rima Haddad). Dans le cadre de cette saison, plusieurs classes de lycéens ont eu aussi l'occasion de dialoguer avec trois femmes scientifiques (Joanna Guillon, ingénieure des Ponts et Chaussées, Brooke Tata, chercheuse en neuro-endocrinologie, et Anne Michelin, physico-chimiste) autour de leurs parcours et de leurs attentes lors d'une rencontre organisée en partenariat avec *Les Femmes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (30 novembre) et qui sera renouvelée à d'autres temps forts de la saison.

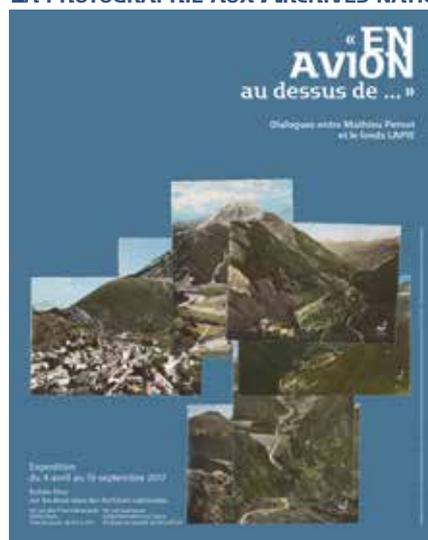


Bande dessinée *Peyi an nou* de Jessica Oublié et Marie-Ange Rousseau. © Steinkis, 2017

En lien avec le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association Génériques, qui a tenu son colloque-bilan à Pierrefitte-sur-Seine sur la thématique *Monde associatif et intégration sociale : quelles dynamiques entre société civile et pouvoirs publics ?* (7 décembre), les Archives nationales ont accueilli durant trois mois l'exposition *Migrations au féminin. Un siècle d'histoires en France*. Cette thématique a été approfondie lors d'une soirée-débat autour du roman graphique de Jessica Oublié (écrivaine) et de Marie-Ange Rousseau (dessinatrice), *Peyi an nou* (13 décembre).

L'ouvrage se présente comme une enquête historique et sociologique sur la migration en métropole de quelque 160 000 ultramarins originaires des Antilles, de La Guyane et de La Réunion, *via* le Bumidom [Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer], créé en 1963 et dont les archives sont conservées aux Archives nationales ; le débat a réuni une chercheuse de l'INED [Institut national d'études démographiques], Stéphanie Condon, l'archiviste du fonds, Gilles Le Berre, et Brigitte Kalaha, grand témoin de ce processus. L'exposition conçue par les deux auteures du livre, *Mémwa [Mémoire] : cent ans de migrations venues d'Outre-mer*, a été présentée aux Archives nationales pour prolonger ce débat ; elle explique l'histoire longue des flux migratoires et leur raison d'être, les trajectoires de vie (quelles professions pour les migrants ? quelles villes d'accueil ? quel ressenti chez les exilés ?), les conséquences démographiques et les révoltes. La saison se poursuivra en 2018 autour des deux thèmes « femmes engagées » et « femmes et culture », notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'association Aware [*Archives of Women Artists Research and Exhibitions*] dont l'objectif est de faire connaître la place des femmes artistes dans l'histoire et de donner une meilleure visibilité aux femmes artistes d'aujourd'hui.

#### LA PHOTOGRAPHIE AUX ARCHIVES NATIONALES



© Arch.nat.

L'année 2017 a été marquée par la participation des Archives nationales à la première édition du Mois de la Photo du Grand Paris sur les deux sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine. Le photographe Mathieu Pernot, lauréat du prix Nadar (2013), du prix Niepce (2014) actuellement en résidence au Collège de France, a été invité à explorer le fonds de l'entreprise LAPIE [Les Applications Photographiques Industrielles et d'Édition], spécialisée dans la production de vues aériennes dans les années 1955-1965 et dans l'édition de cartes postales.

L'exposition *En avion au-dessus de..., dialogues entre Mathieu Pernot et le fonds LAPIE* s'est déclinée sur le site de Paris à travers une installation de Mathieu Pernot dans la cour de l'hôtel de Soubise, une sélection de photographies originales issues du fonds LAPIE exposée dans les vitrines du parcours permanent du musée des Archives nationales et un diaporama des photographies du fonds dans la salle audiovisuelle. L'installation de Mathieu Pernot proposait aux visiteurs une métamorphose du regard : des fragments de cartes postales agrandis sur des bâches donnaient à voir les signes amicaux des baigneurs de la plage de Stella-Plage et de

Wimereux (Pas-de-Calais) saluant l'aviateur. Ces agrandissements dévoilaient aussi la matérialité de l'objet « pauvre » qu'est la carte postale avec ses défauts, ses tâches colorées souvent décalées ou tramées.

Sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, Mathieu Pernot a proposé une création originale, Dorica Castra, réalisée à partir de plus de 400 cartes postales LAPIE. À partir d'un jeu d'assemblage visuel des cartes postales, une imposante carte imaginaire de la France des années 50-60 était proposée. Les cartes postales de l'entreprise LAPIE ont été reliées par leurs motifs, comme les pièces d'un grand puzzle cartographique, pour créer des continuités de paysages et de lignes d'horizon qui permettent un cheminement du regard à travers les régions de France. Cette œuvre éphémère a fait l'objet d'une publication du même nom, parue aux éditions Filigranes en septembre 2017.

Des « Week-end intenses » (8 avril et 29 avril 2017) ont été organisés avec l'équipe du Mois de la Photo et ont été l'occasion de visites et de rencontres, avec Mathieu Pernot, Marc Combier, éditeur et imprimeur de cartes postales à Mâcon, les restaurateurs spécialisés en photographie et la mission de la photographie des Archives nationales autour du fonds LAPIE.

Une journée d'étude sur les sources pour l'histoire de la photographie donnant la parole à la fois aux chercheurs, universitaires, collectionneurs, responsables de collections et artistes, s'est tenue le 20 avril, intitulée *Écrire l'image. Dialogues en histoire de la photographie autour des sources et de leurs usages*. Elle visait à croiser différentes approches des sources écrites et imagées qui irriguent l'histoire de la photographie, et plus largement, du visuel.

Enfin, les Archives nationales ont accueilli une exposition des photographies de Mathias Depardon, *Transanatolia*, organisée par le ministère de la Culture et le journal *Libération*. À travers des portraits et des paysages, Mathias Depardon sonde un pays partagé entre modernisation et réminiscence des valeurs ottomanes.

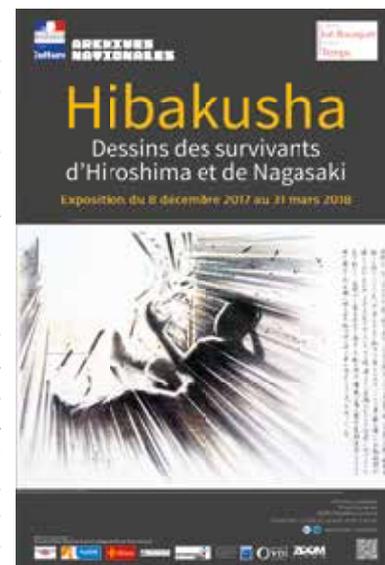
#### L'EXPOSITION *DESSINER POUR BÂTIR. LE MÉTIER D'ARCHITECTE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE (PARIS, 13 DÉCEMBRE 2017-12 MARS 2018)*

Quelques grands noms, Lemercier, Le Vau ou Mansart, suffisent à incarner dans la mémoire collective le prestige des architectes français du Grand Siècle. Leur célébrité individuelle, liée à des bâtiments et à des commanditaires particulièrement prestigieux, cache en réalité une autre histoire : celle des changements de la pratique des arts et de la construction en France, depuis le règne de Henri IV jusqu'à celui de Louis XIV. Derrière ces figures emblématiques, c'est en fait tout un groupe professionnel qui émerge alors des anciens métiers du bâtiment, pour occuper une place nouvelle dans la société. À travers quelque cent soixante-

dix œuvres et documents exceptionnels, issus d'archives publiques, de musées français et étrangers et de collections particulières, l'exposition *Dessiner pour bâtir. Le métier d'architecte au XVIII<sup>e</sup> siècle* explore les enjeux artistiques et culturels de l'affirmation de l'architecte moderne dans la France du Grand Siècle. Le catalogue, rédigé par les commissaires scientifiques Alexandre Cojannot et Alexandre Gady et publié en coédition par Le Passage et les Archives nationales, reprend exactement le parcours de l'exposition et propose des analyses approfondies de toutes les œuvres présentées, reproduites en grand format et avec de nombreux clichés de détail. Développant l'étude matérielle, formelle et fonctionnelle des dessins d'architecture, cet ouvrage a pour ambition de contribuer au renouvellement des recherches historiques et archivistiques sur ces sources.

### L'EXPOSITION *HIBAKUSHA. DESSINS DES SURVIVANTS D'HIROSHIMA ET DE NAGASAKI* (PIERREFITTE-SUR-SEINE, 8 DÉCEMBRE 2017-30 MARS 2018)

Conservés au musée du Mémorial de la Paix d'Hiroshima et au musée de la Bombe atomique de Nagasaki, les dessins réalisés par les survivants des bombardements nucléaires des 6 et 8 août 1945 – ceux que l'on appelle les hibakusha – ont été exposés au Centre Joë Bousquet de Carcassonne (30 juin-28 octobre 2017) puis aux Archives nationales sous la forme de reproductions fidèles aux originaux. Ce partenariat entre les deux institutions a permis de présenter 125 dessins pour la première fois en Europe. Dues aux rescapés du feu nucléaire qui ont répondu aux appels de la chaîne japonaise NHK en 1974 et 2002, ces œuvres impressionnent le visiteur par la force de leur évocation. Quelle qu'en soit la technique, les dessins des hibakusha émeuvent parce qu'ils donnent un accès direct aux souvenirs et aux traumatismes de tous ces artistes éphémères. Ils font ressentir intensément le moment vécu juste avant la bombe, les corps meurtris par les brûlures et les radiations, la recherche désespérée des disparus, mais aussi la difficulté des soins, la faim et la soif, la lente renaissance à la vie malgré la perte des proches. La parole de ces témoins précieux, inscrite dans le dessin, situe le lieu et le moment de la scène qu'ils ont dessinée, leur état d'esprit, leurs peurs. Présentés avec la reproduction de deux paravents du couple Maruki et quelques rares photographies d'époque, les dessins des hibakusha ont donné lieu également à des ateliers pédagogiques où les élèves ont pu restituer, par une planche de bande dessinée, ce qui les avait le plus marqués dans ces témoignages.



## 3-3 L'action pédagogique et artistique

### LES ARCHIVES NATIONALES ENGAGÉES RÉSOLUMENT DANS L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Résidence pédagogique 2018 de *La Tempesta*. © Arch.nat.

Les Archives nationales mènent depuis plusieurs années une réflexion sur la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle en milieu d'archives. Fort de son expérience et doté de moyens spécifiques, leur service éducatif a pu intensifier ses actions dans ce domaine et proposer des projets innovants dans le champ des arts plastiques, des arts visuels et de l'éducation musicale, par exemple sous la forme d'ateliers-concerts. L'ensemble de ces propositions s'est articulé sur une actualité culturelle particulièrement riche (expositions, manifestations et commémorations). Les ateliers ont été le fruit d'un travail mené avec des équipes éducatives, des artistes plasticiens, des photographes et des musiciens dans le cadre de partenariats culturels.

Pour la troisième année consécutive, des élèves du primaire et du secondaire se sont initiés à la pratique chorale et orchestrale, dans le cadre des ateliers-concerts mis en œuvre avec le soutien de plusieurs conservatoires de Seine-Saint-Denis et d'ensembles musicaux professionnels. Ces actions, qui ont pour objectif la transmission de l'expérience et des savoirs, s'appuient sur la variété des sources conservées aux Archives nationales : rencontres et concerts, autour de l'exposition *Un art d'État*, sur les questions de la commande d'État en musique et de la place grandissante des compositrices au début du XX<sup>e</sup> siècle, perceptibles dans les fonds du Conservatoire de musique de Paris ; semaine de médiation pédagogique avec la résidence artistique de l'ensemble baroque *La Tempesta*, chargé du travail de restitution de la partition manuscrite du *Destin du nouveau Siècle* d'André Campra (1700), dans la continuité du projet « Un opéra en kit », mené en 2016

aux Archives nationales en lien avec les archives du secrétariat d'État de la Maison du roi (notamment sur le fonds des Menus Plaisirs du roi) ; rencontre et présentation des métiers de l'orchestre, exercés par des femmes, avec l'équipe de l'Orchestre symphonique Divertimento [OSD] et Zahia Ziouani, dans le cadre de l'opération *Aux Archives, citoyennes !*.

Une mention particulière doit être accordée au parcours intitulé *Musique et Création dans l'univers concentrationnaire nazi*, mis en œuvre pour la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Au centre de ce dispositif, la commande d'une œuvre, composée à partir des archives du fonds Leloir, au compositeur Pierre Chépélov, dans un objectif de transmission de la mémoire. Ateliers-concerts et concerts publics ont ainsi réuni, à l'issue d'un remarquable travail de recherche sur les sources et de préparation musicale, des élèves de collège, des étudiants musiciens et des musiciens en voie de professionnalisation, sous la direction musicale de Yohann Recoules. Le projet a été salué par l'obtention d'un prix spécial « Passeurs d'Histoire » pour la session 2017 du Concours et est appelé à connaître de nouveaux développements dans le courant de l'année 2018. La photographie et les arts plastiques n'ont pas été négligés non plus. Le projet *Au fil de l'eau, au fil du temps* a ainsi réuni une équipe pluridisciplinaire d'enseignants sur le thème de l'eau, en conjuguant approches géo-historiques, littéraires et artistiques, au profit d'élèves de Seine-Saint-Denis qui ont pu s'initier à la photographie et à la recherche historique, en confrontant le regard de l'historien, du géographe, du plasticien, du poète et du photographe. Leurs travaux ont fait l'objet d'une exposition itinérante, d'une édition papier et d'une publication numérique accessible depuis le site des Archives nationales.

Mentionnons enfin les expériences pédagogiques menées au sein des expositions des Archives nationales *Dessiner pour bâtir. Le métier d'architecte au XVII<sup>e</sup> siècle* (Paris) et *Hibakusha. Dessins des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki* (Pierrefitte-sur-Seine), qui sont de belles illustrations du dialogue qu'il est possible d'instaurer entre démarche artistique et sources archivistiques.

### L'ACCUEIL DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

Le premier Village de l'archéologie à Paris s'est tenu aux Archives nationales du 16 au 18 juin. Il rassemblait archéologues, archivistes, bibliothécaires, conservateurs de musée et spécialistes de l'histoire de Paris. Tous se sont mobilisés pour proposer au public (le vendredi étant plus spécifiquement orienté vers les scolaires) des ateliers, des visites, des parcours de découverte, des projections de films et des stands scientifiques. Les visites des Grands dépôts, ayant l'archéologie pour thématique, présentaient des documents d'archives et des objets prêtés par des institutions partenaires.

Rassemblant une trentaine de structures scientifiques, les 11 ateliers et les 23 stands illustraient l'archéologie plus particulièrement parisienne et francilienne, la prévention, la restauration et les développements numériques les plus récents ; ils mettaient en valeur de fortes interactions avec le public et entre les partenaires. Le jeune public a pu aussi s'initier aux techniques de fouilles, d'études et de restauration et participer à des ateliers d'archéologie expérimentale.

L'événement s'est appuyé sur la cohésion et la mobilisation très forte du personnel des Archives nationales autour de ce projet. Surtout, cette première expérience s'est conclue par un énorme succès, tant en termes de fréquentation (8 184 visiteurs) que de satisfaction d'un public élargi et des partenaires, ces derniers étant très désireux de continuer à faire dialoguer « archives » et « archives du sol ».

### LES ACTIONS ARTISTIQUES

En 2017, une vingtaine de projets artistiques ont été accueillis aux Archives nationales, sur les deux sites de Paris (12) et de Pierrefitte-sur-Seine (8). Contribuant au rayonnement de l'institution, ils ont permis de recevoir plus de 11 000 visiteurs. Les artistes qui ont participé à ces projets tissent chaque fois un dialogue étroit avec le monde des archives, qu'il s'agisse des documents, des bâtiments, des métiers ou de leur fonction mémorielle. À partir de ce nouveau regard porté par les artistes, germent des projets riches de sens et imaginatifs, incitant le visiteur à regarder les documents ou les lieux d'archives sous un autre angle, à s'approprier des pans de l'histoire par le biais détourné de la création, à faire entrer en résonance les petites histoires avec la grande histoire. De cette manière, au-delà du cercle des habitués, de nouveaux publics découvrent l'institution et ses missions.



La Nuit blanche sur le site de Paris. © Philippe Henry, Marin Esnault

Bien souvent, ces projets sont montés dans le cadre de manifestations nationales (Journées européennes du patrimoine, Nuit européenne des musées, Rendez-vous aux jardins, Nuit blanche) ou de festivals (Festival d'automne, Festival de Saint-Denis, Paris en toutes lettres, le Mois de la Photo du Grand Paris, Africolor, Jazzycolors, saison culturelle de l'Institut français, etc.). Ils reposent sur des partenariats avec des institutions culturelles à rayonnement local, régional ou national, telles que l'université Paris 8, ou avec des organismes de soutien

à la création, comme la Fondation d'entreprise Galeries Lafayette. L'aide de cette dernière et le partenariat avec le Festival d'automne ont notamment permis aux Archives nationales d'accueillir une artiste de renommée internationale, Karla Black, qui a déployé son installation dans les salons classés de l'hôtel de Soubise à Paris. Le travail de cette plasticienne écossaise, fondé sur une recherche subtile qui compose avec la lumière, la couleur, la fluidité et l'évanescence des formes, intègre l'utilisation de matériaux du quotidien. D'une extrême fragilité, les formes déposées délicatement sur le sol s'inscrivaient en parfaite adéquation avec la dimension décorative du salon du Prince. Par ailleurs, la participation



Exposition *Sur-Ville* de José Fernando Muñoz dans la cour de Soubise. © Arch. nat.

des Archives nationales au réseau des institutions culturelles du Marais (*Marais Culture +*) a conduit à présenter l'étonnante performance musicale *The Circle Flute* (quatre flûtes traversières reliées entre elles et formant une flûte circulaire de 2,50 mètres de diamètre) dans le cadre de la troisième édition du festival des *Traversées du Marais*. Insistons aussi sur la transformation des lieux qu'opèrent les artistes qui utilisent la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise et ses panneaux d'accrochage de bâches de grande hauteur : le photographe Mathieu Pernot (exposition *En avion au-dessus de...*) et le peintre colombien José Fernando Muñoz (exposition *Sur-Ville*) ont été tour à tour les metteurs en scène de cet espace en 2017. Enfin, l'un des apports majeurs des artistes est de parvenir à susciter une interaction forte avec les publics. Le montage de Clyde Chabot et de la Communauté inavouable à Pierrefitte-sur-Seine, *Un Musée (de théâtre)*, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, offrait ainsi la possibilité aux visiteurs de faire réaliser leur portrait sur un fond photographique vidéoprojeté, sélectionné par eux au sein d'une collection de tirages retraçant l'effondrement du rêve communiste, et de s'exprimer en brandissant un mot extrait de la pièce de théâtre *Hamlet-machine* de l'écrivain Heinrich Müller (1977).

### Zoom

Les artistes suivants ont été accueillis aux Archives nationales en 2017 : David Bismuth, Karla Black, Patrice Boquillon, Wahed Bouhassoun, Gilles Bourgoïn, Boychild, Clyde Chabot/Compagnie La Communauté inavouable, Maria-Donata d'Urso/Cie Disorienta, Pierre Laurent Daures, Vaginal Davis, Sophie Deshayes, Anthoni Donchev, Ophélie Gaillard, Thomas Girault et Mitch Fournial/Collectif la Sophiste, Bendik Giske, Jan Hajnal, Rémy Héritier/Cie GBOD, Sarah Iancu, Ludivine Issambourg, Philippe Jaenada, Sabine Mascher, José Fernando Muñoz, Manolo Mylonas, Zaven Paré, Mathieu Pernot, Agathe Pfauwadel, Pascal Quignard, Mosslem Rahal, Pauline Rousseau, Gionata Sgambaro, Simeon Shterev, Wu Tsang, Marie Viale.

Les partenaires artistiques et culturels des Archives nationales en 2017 ont été les suivants : Association Aluna, Les éditeurs associés/festival Raccords, F93, Festival Africolor, Festival d'automne, Festival de Saint-Denis, Fonds social juif unifié, Forum des instituts culturels étrangers à Paris, Galerie Charlot, Goethe Institut, Igloo Productions, Lafayette Anticipations-Fondation d'entreprise Galeries Lafayette, Maison de la poésie, Le Mois de la Photo du Grand Paris, RMN/C'est mon patrimoine !, université Paris 8.

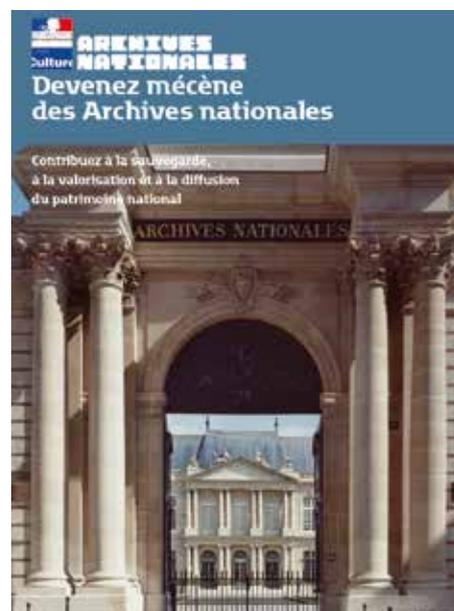
## 3-4 Le mécénat

### LA NOUVELLE PLAQUETTE MÉCÉNAT

Afin de se munir d'un outil de promotion du mécénat auprès des entreprises, indispensable dans leur recherche de mécènes, les Archives nationales ont conçu le dépliant institutionnel « Devenez mécène des Archives nationales ». Accessible en imprimé et en numérique, concis et valorisant toutes les richesses de l'institution, il présente les Archives nationales, les types de projets susceptibles d'attirer des mécènes, les conditions juridiques et financières dans lesquelles s'inscrit le mécénat, ainsi que les coordonnées du contact mécénat.

### LE FONDS DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT IMPÉRIALE

Les Archives nationales ont lancé en septembre, en partenariat avec la Fondation Napoléon, une souscription publique ouverte à tous - particuliers et entreprises - destinée à collecter des dons pour restaurer les dessins, cartes et plans de la Secrétairerie d'État impériale. Réalisés pour aider Napoléon 1<sup>er</sup> dans ses prises de décision en tant



que chef de l'État, 370 de ces précieux documents nécessitent une restauration sur les 1 800 inventoriés, le projet étant évalué à 250 000 euros.

La Fondation Napoléon, avec l'appui des Archives nationales, a conçu une brochure d'appel au don pour sensibiliser le public, un formulaire papier pour le don par chèque, une page dédiée sur son site Internet pour le don en ligne, a relayé la souscription auprès de ses contacts et assure le suivi quotidien des dons avec l'émission des reçus fiscaux pour les donateurs. Les Archives nationales ont réalisé l'ensemble de la communication (communiqué, page dédiée sur le site Internet, dépliant, articles dans *Mémoire d'avenir* et la newsletter, film) et les relations presse, qui se sont traduites par la parution d'articles - indispensables à la réussite de l'opération - et ont également lancé la recherche d'entreprises mécènes et de collectivités territoriales donatrices.

## 4/ L'expertise professionnelle des Archives nationales

### 4-1 La conservation des archives

#### LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE AMIANTE DANS LES FONDS D'ARCHIVES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en application de la circulaire ministérielle du 5 août 2015 et du courrier adressé, le 22 septembre 2016, par le délégué interministériel aux Archives de France aux secrétaires généraux des ministères, aucun versement d'archives n'est accepté par les Archives nationales si les informations nécessaires à l'évaluation du risque de contamination des archives par l'amiante ne leur ont pas été préalablement communiquées.

Dès le mois d'octobre 2016, des contacts ont été pris avec les producteurs d'archives publiques pour les informer des nouvelles procédures et demander communication des dossiers techniques amiante [DTA] des bâtiments dans lesquels les archives destinées à être versées aux Archives nationales ont été produites ou entreposées. À la fin de l'année 2017, 184 DTA avaient été transmis par les services producteurs : Présidence et institutions de la République, ministères, établissements publics, notaires.

En ce qui concerne les archives privées, qui peuvent avoir été conservées dans des locaux d'habitation où la tenue d'un DTA ne constitue pas une obligation réglementaire, une grille d'enquête a été établie à l'intention des agents du département des Archives privées pour leur permettre d'évaluer le risque d'une contamination par l'amiante des fonds dont l'entrée aux Archives nationales est envisagée.

Une procédure d'évaluation du risque pour les fonds, publics ou privés, déjà entrés aux Archives nationales, au moyen de prélèvements surfaciques et de mesures d'empoussièrisme de l'air en situation de manipulation d'archives, est en cours d'élaboration.

#### LE PLAN DE SAUVEGARDE ET D'URGENCE

Les Archives nationales se sont dotées d'un Plan de sauvegarde et d'urgence, destiné à leur permettre de faire face aux conséquences d'un sinistre sur l'un ou l'autre de leurs sites.

À partir d'une analyse des risques, au regard des caractéristiques propres de chaque site, le plan définit l'organisation et les moyens humains et matériels dont l'institution doit se doter pour y faire face.

Les fonds d'archives à évacuer ou à protéger en priorité ont été identifiés, de même que les espaces de repli des fonds sinistrés. Les fiches de priorisation ainsi établies sont tenues à la disposition des secours extérieurs (sapeurs-pompiers) pour leur permettre de mettre en œuvre les mesures de première urgence. Dans le même esprit, une attention particulière a été portée à la protection des décors et du mobilier des hôtels de Soubise et de Rohan sur le site de Paris.

Des équipes d'agents volontaires ont été constituées et des formations mises en place. Des consignes écrites doivent leur permettre d'intervenir, le cas échéant, avec le maximum d'efficacité.

Le travail engagé depuis plusieurs années a abouti en



Exercice incendie, site de Paris, 7 novembre 2017. © Arch. nat./Alain Berry - Atelier Photo - DIRASC/DC

2017 à une première version du Plan de sauvegarde et d'urgence. Un exercice réalisé le 7 novembre sur le site de Paris, avec le concours de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, a permis de vérifier la pertinence des choix effectués. Ce plan fera l'objet de mises à jour régulières, au fil des modifications affectant les bâtiments des Archives nationales ou les fonds conservés.

## 4-2 Le patrimoine immobilier des Archives nationales

En 2017, les Archives nationales ont réalisé de nombreux travaux d'aménagement et de grosses réparations.

### Site de Paris

#### RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX

En partie inoccupé, le troisième étage de l'hôtel d'Assy a été rénové pour accueillir l'équipe de la direction de l'Appui scientifique et les développeurs du projet de plate-forme d'archivage électronique ADAMANT. La surface concernée est de 260 m<sup>2</sup>. Avant toute intervention, les analyses plomb/amiante ont été réalisées conformément à la réglementation. Lors de la remise en état et de la transformation de ces anciens logements en bureaux, il a fallu purger tous les réseaux vétustes et dangereux (eau, électricité), supprimer d'anciennes salles de bains et des châssis de toit inutiles, principales sources de dégâts des eaux. Ensuite, de gros travaux ont été nécessaires : supprimer des cloisons intérieures, traiter la charpente attaquée par la petite vrillette, changer des fenêtres hors d'usage, reprendre à neuf les réseaux informatiques, électriques et de sécurité incendie ainsi que tout l'éclairage, supprimer un plafond pour retrouver un grand volume, isoler la charpente, créer une tisanerie, peindre le tout et traiter le sol très dégradé. Une table haute filante a été installée dans le grand volume devant les fenêtres pour permettre aux occupants de cet « open space » de s'isoler pour téléphoner ou déjeuner en profitant ainsi d'une vue exceptionnelle sur la cour de Soubise et sur le paysage parisien. À cette occasion, la fenêtre de l'escalier d'honneur de l'hôtel d'Assy a été asservie au désenfumage, améliorant ainsi la sécurité incendie de ce grand volume. Cet aménagement a permis de mettre en valeur la qualité des espaces.

#### RÉFECTION DE LA COUVERTURE DE L'HÔTEL DE CLISSON ET RAVALEMENT DE DEUX FAÇADES

L'opération s'inscrit dans le cadre des opérations annuelles de réfection des toitures de l'aile Ouest. Cette année, ont été repris en totalité la couverture en zinc de l'hôtel de Clisson, ses 6 châssis vétustes et ses ouvrages en plomb devenus non-étanches, colmatés à de multiples reprises. Quant à la maçonnerie, l'échafaudage des couvreurs a permis le nettoyage des pierres de la façade sur cour par hydrogommage.

A également été entrepris le ravalement de la façade Nord de l'aile Sud (aile de la Chapelle) et du porche, très abîmé par le passage des véhicules. À cette occasion, la grille a été déposée pour être restaurée en atelier. La façade Nord présentait une forte altération des joints, de certains pieds-droits des grandes baies, des vitraux et des menuiseries. L'ensemble a été restauré et les épis de faitage disparus ont été restitués à cette occasion.

### Site de Pierrefitte-sur-Seine



© Arch. nat.

À la demande des agents et pour rendre l'espace plus attractif, un nouveau mobilier a été installé au « carrefour des services ». Cet espace, très utilisé le matin et à midi, se trouvait sur-occupé et équipé d'un mobilier peu adapté. Le nouvel aménagement, sans supprimer de places à table, a enrichi l'espace d'un mobilier composé de canapés, de poufs, de tables basses, d'une tour à livres et à revues. Les espaces plus intimes sont délimités par des cloisons formées de bacs de plantes vertes donnant plus de chaleur à cet espace devenu réellement convivial.